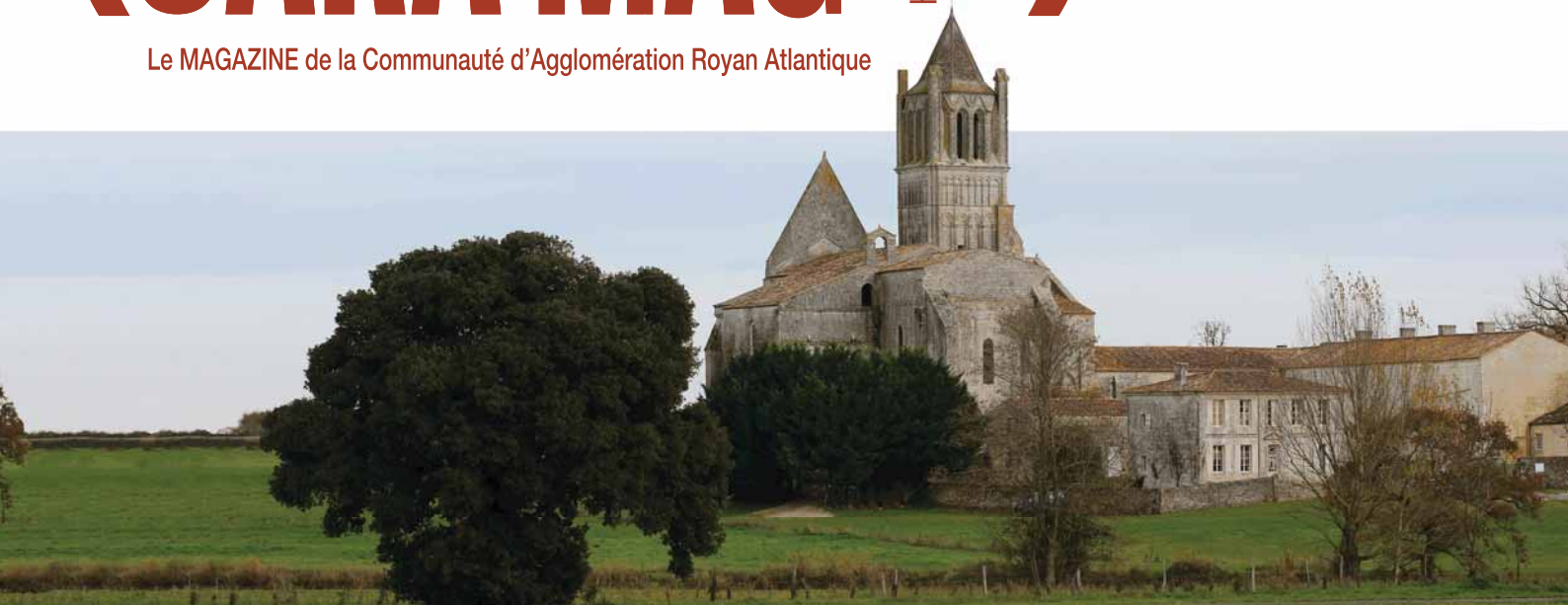


(CARA'MAG')

HIVER 2012/2013

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique



Bienvenue
aux 3 nouvelles communes



ACTUALITÉS

- 6/7 **Brèves de Conseils**
- 8/9 **Les chantiers se poursuivent**
- 10 à 12 **Gare intermodale de Royan : le projet est sur les rails !**
- 13 **Bureau Information Jeunesse (BIJ) : une nouvelle application pour les jeunes !**
- 14 à 16 **Retour en images sur 2012**

DOSSIER : BIENVENUE AUX 3 NOUVELLES COMMUNES

- 18 **Notre périmètre élargi**
- 19/20 **Corme-Écluse - «La réforme territoriale est venue à mon secours»**
- 21/22 **Sablanceaux - «L'intégration de la commune à la CARA est cohérente»**
- 23/24 **Saint-Romain-de-Benet - «D'une petite intercommunalité à la CARA»**

VIE DES COMMUNES

- 26/27 **Assainissement collectif : des chantiers à foison**
- 28/29 **Carte des chantiers en cours**
- 30 **De nouveaux projets d'assainissement**
- 31 **Le SPANC à la rencontre des étudiants**
- 32/33 **Bien se nourrir, ça s'apprend aussi à l'école !**
- 33 **Retour sur la Fête de l'Énergie**
- 34 **Mproshop, le remède pour tous les musiciens «malheureux»**
- 35/36 **Un goût d'Orient à Boutenac-Touvent**

ÉCONOMIE - TERRITOIRE

- 38/39 **Paroles d'entrepreneur**
- 40/41 **Combots d'Ansoine, la CARA gestionnaire**
- 42 **Accession à la propriété : la CARA modifie ses aides !**
- 42/43 **Réduisez votre facture d'énergie**
- 44 **Volet inondations du SAGE Seudre vers une labellisation «PAPI»**

MAGAZINE

- 46 **Marchés et animations de Noël**
- 46 **CARA'MAG récompensé !**
- 47 **Joue avec Ulysse ! / La BD de Piou Piou / À votre agenda 2013 / Adoptez-les**

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20 - Web : www.agglo-royan.fr E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu. / **Directrice de la communication :** Bénédicte Bourgoin.

Comité de rédaction : Nancy Bastélica, Bénédicte Bourgoin, Cécile Ducos, Nathalie Giret, Catherine Gueydan, Sylvie Poulin, Claire Sassi.

Rédaction : Bénédicte Bourgoin, Claire Sassi.

Conception graphique, mise en page : Nancy Bastélica.

Crédits photos (Droits réservés) : Franck Prével et p. 4 Fotolia-Plastic bottle©bridge / p.5 Hippodrome©Jean-paul Renaudie Balloïde Photo / p.6 Fotolia couple©freegine / p.7 Vue aérienne hippodrome©Didier Mauléon / p.10 Fotolia-Train©G / p.14 Journée DD©Patrick Bonneau - Inauguration structure accueil©Carole Judas / p.28-29 photos travaux©Claude Viaud, Arnaud Bruimaud, Franck Prével / p.33 Forêt©Didier Mauléon / p.36 Safran©Sylvie Simonnot

Illustrations p. 45-47 Ulysse StudioPiouPiou

Ont collaboré à ce numéro : Karen Louineau, Paloma Mouillon, Patricia Vaury, Cédric Cibert

Impression : Imprimerie Vincent - Tours - Tirage : 49 000 ex.

Distribution : Médiapost

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.



10-31-1087 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Jean-Pierre TALLIEU
Président

*Vice-président du
Conseil Général 17
Maire de La Tremblade*



L'année 2012 écoulée a été marquée par des événements nationaux et internationaux forts. Élections, contexte financier toujours très délicat, dérèglements climatiques... Partout, la morosité ambiante aurait pu inciter à freiner les projets, à ajourner les décisions... Mais il n'y a pas de fatalité et à l'échelle de l'agglomération, 2012 s'est traduite par la prise de nouvelles compétences, la poursuite de projets structurants, le développement de nouveaux services... Tout cela dans le souci constant d'améliorer la qualité de vie des habitants de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Envers et contre tout, nous avons avancé et nous avancerons ! Et si depuis plus de 10 ans, la CARA a considérablement évolué, 2013 verra une nouvelle étape de cette mutation s'engager avec l'élargissement de son périmètre à 3 nouvelles communes : Corme-Ecluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet auxquelles, au nom de tous les délégués communautaires, je souhaite la bienvenue.

La coopération intercommunale ne se limite pas à la modification des périmètres des Communautés. Elle peut prendre bien d'autres formes, à l'échelle la plus pertinente par rapport à l'objet à atteindre. Sur ce point, les élus de l'Agglomération Royan Atlantique ont exprimé leur souhait de préserver la «bonne échelle de proximité» associée à la «bonne échelle des bassins de vie»... Si nous devons bien évidemment travailler quotidiennement sur cette échelle de proximité, il nous faut aussi partager une ambition collective.

Les collectivités locales doivent se préparer à gérer quelques années difficiles avec une dotation d'État gelée, voire à la baisse. Ainsi, après le gel annoncé pour 2013, ce sont deux années de baisse qui ont été annoncées pour 2014 et 2015. Envisager plusieurs années de réduction budgétaire n'est pas une fin en soi et doit entrer dans un effort de cohérence globale pour ne pas entraîner plus de dégâts qu'elle n'apportera de solutions. Mais la cohérence est un tout. Les collectivités locales sont au bout de la chaîne de décision et sont invitées à mettre en œuvre des décisions qu'elles n'ont pas toujours prises elles-mêmes. Une meilleure gestion de la dépense publique est toujours possible à condition qu'elle ne soit pas entravée par des contraintes que tout le monde regrette tout en étant dans l'obligation de les appliquer.

Cette année encore nous nous devons de fédérer nos forces, de mutualiser nos idées, d'agir ensemble dans le seul but de permettre à chacun de s'épanouir sereinement sur notre territoire ! Kofi Annan a très justement déclaré : «La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat». Alors coopérons et offrons l'espoir d'un avenir meilleur à nos enfants !

Très bonne année 2013 à toutes et tous !

Courant décembre, le calendrier de collecte 2013 sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire et consultable sur le site de la CARA : www.agglo-royan.fr



AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

Calendrier de collecte



www.agglo-royan.fr



Vue aérienne du nouveau centre d'entraînement de l'Hippodrome Royan-Atlantique

ACTUALITÉS

Brèves de Conseils

Voici un bref retour sur quelques-unes des délibérations prises à l'occasion des trois derniers Conseils communautaires les 24 septembre, 26 octobre et 23 novembre 2012.



RÉSEAU «CARA'BUS» : DES ABRIS POUR LES VOYAGEURS !

La CARA exerce pleinement la compétence «transport urbain» sur son territoire et gère la mise en œuvre et la maintenance des équipements des arrêts du réseau de transport urbain. Aujourd'hui, seuls certains arrêts sont équipés d'abris voyageurs. Le Conseil communautaire a donc décidé le 24 septembre dernier d'harmoniser ces équipements selon les critères suivants :

- pour les arrêts équipés d'abris voyageurs sous contrat, la mise en place de nouveaux abris à l'échéance desdits contrats,
- pour les arrêts équipés d'abris voyageurs propriété des communes ou propriété indéterminée, le remplacement par de nouveaux abris voyageurs,
- pour les arrêts non équipés d'abris voyageurs, l'installation d'abris voyageurs.

Ainsi, ce sont 80 abris qui seront implantés sur la totalité du territoire en 3 ans. Ce programme représente un investissement de 800 000 € HT en partie financé par le Conseil Général de la Charente-Maritime (200 000 €), le Conseil Régional Poitou-Charentes et l'ADEME (50 000 €).

LA MAISON DES DOUANES DEVIENT LA MAISON CARA !

Le 26 mars 2012 le Conseil communautaire validait la transformation de la Maison des douanes, située à Saint-Palais-sur-Mer, en Maison CARA. Dès l'été 2014, expositions créations artistiques et culturelles seront accueillies dans ce nouveau centre d'art contemporain. C'est ARC & SITES, groupement d'architectes bordelais, qui s'est vu attribuer la maîtrise d'œuvre de ce projet par le jury de sélection réuni le 1^{er} octobre dernier à la CARA. En plus d'être compatible avec le budget alloué aux travaux, soit 199 510 €, leur proposition offre un aménagement «troglodyte» innovant, mais néanmoins, en parfaite adéquation avec ce site. Une extension est également prévue dont le toit servira de belvédère sur la Gironde. A l'intérieur du bâtiment initial, des ouvertures façon «écran de cinéma» seront aménagées afin de valoriser un environnement qui deviendra lui aussi œuvre d'art.



Fonds de concours : la CARA toujours solidaire !

Ces derniers Conseils communautaires ont permis l'attribution de nouveaux fonds de concours¹ :

LA TREMBLADE

Opération de traitement des eaux pluviales du secteur de Ronce-les-Bains

Coût total : 896 670 € HT

Fonds de concours de la CARA : **150 000 €** (montant maximal accordé) soit 33 % du montant hors taxe restant à la charge de la commune après attribution de subventions du Conseil Général 17, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Région Poitou-Charentes.

ARCES-SUR-GIRONDE

Travaux d'économie d'énergie à l'école primaire

Coût total : 30 469.35 € HT

Fonds de concours de la CARA : **5 365.46 €** soit 50 % du montant hors taxe restant à la charge de la commune après attribution de subventions du Conseil Général 17 et de l'Etat.

BREUILLET

Reconstruction du bâtiment abritant les vestiaires du club de football et du club de tennis

Coût total : 639 900.63 € HT

Fonds de concours de la CARA : **150 000 €** (montant maximal accordé) soit 30 % du montant hors taxe restant à la charge de la commune après attribution de subventions du Conseil Général 17 et de la Région Poitou-Charentes.

CHENAC-SAINT-SEURIN-D'UZET

Construction de vestiaires et de sanitaires dans une aile de l'atelier municipal

Coût total : 39 729.58 € HT

Fonds de concours de la CARA : **6 524.29 €** soit 50 % du montant hors taxe restant à la charge de la commune après attribution de subventions du Conseil Général 17, de la Région Poitou-Charentes et de l'Etat.

CHAILLEVETTE

Travaux d'aménagement de la place de Verdun

Coût total : 161 874,24 € HT

Fonds de concours de la CARA : **39 437 €** soit 50 % du montant hors taxe restant à la charge de la commune après attribution de subventions du Conseil Général 17, de la Région Poitou-Charentes et de l'Etat.

SAINT-PALAIS-SUR-MER

Travaux de couverture de deux courts de tennis

Coût total : 377 000 € HT

Fonds de concours de la CARA : **130 875 €** soit 50 % du montant hors taxe restant à la charge de la commune après attribution de subventions du Conseil Général 17, de la Fédération Française de Tennis et du Tennis Club.

1/ Cara'Mag n° 7 - p.6



L'HIPPODROME DE LA CÔTE DE BEAUTÉ ROYAN-LA PALMYRE N'EST PLUS... PLACE À L'HIPPODROME ROYAN-ATLANTIQUE !

Propriétaire du premier hippodrome de la Région Poitou-Charentes et responsable techniquement et financièrement des gros travaux de restructuration dont il est l'objet depuis mai 2012, la CARA a souhaité

pérenniser son action et affirmer le caractère communautaire de cet équipement structurant pour son territoire (emplois, tourisme, animations...). C'est pourquoi, le 23 novembre dernier, le Conseil communautaire a décidé d'une nouvelle dénomination. Alors, rendez-vous dès le printemps 2013 pour redécouvrir ce lieu d'exception qu'il convient aujourd'hui d'appeler : Hippodrome ROYAN-ATLANTIQUE !

Les chantiers se poursuivent

La 2^{ème} tranche des travaux débute à l'Hippodrome Royan-Atlantique

Les travaux de restructuration du centre d'entraînement de l'Hippodrome Royan-Atlantique ont pris fin en octobre 2012. Ce même mois, les agents des services techniques et gestion des espaces naturels sensibles de la CARA ont installé une clôture extérieure le long de la route dite «carré d'as» bordant les écuries.

Le 8 octobre 2012, les travaux de restructuration des équipements d'accueil du public ont démarré. Un désamiantage du site¹ a été effectué. L'actuel bâtiment des balances ainsi que les anciennes écuries Macaire ont été détruits. S'en suivra la construction de la tour des commissaires et du nouveau bâtiment destiné au pesage des jockeys. Ce dernier comportera un club-house en terrasse avec une vue imprenable sur les courses.



À noter

Devant la qualité du projet de restructuration, la Fédération Française des Courses envisage d'enrichir la saison des courses par l'organisation de manifestations de renommée nationale sur l'Hippodrome Royan-Atlantique.



1 / Les plaques en fibrociment, constituant le toit des anciens bâtiments, contenaient de l'amiante.

L'ancien Hôtel d'entreprises se transforme en annexe de la CARA

Grâce à un personnel polyvalent, le service Travaux, Bâtiments & Logistique de la CARA contribue à la rénovation (rafraîchissement des peintures, mise aux normes des sanitaires, remplacement des radiateurs, etc.) de l'ancien Hôtel d'entreprises, situé rue de l'électricité à Royan. Depuis le mois de novembre 2012, des entreprises œuvrent également au réaménagement de ce site, qui, dès janvier prochain, servira d'annexe à la CARA.



La Mission Locale s'agrandit

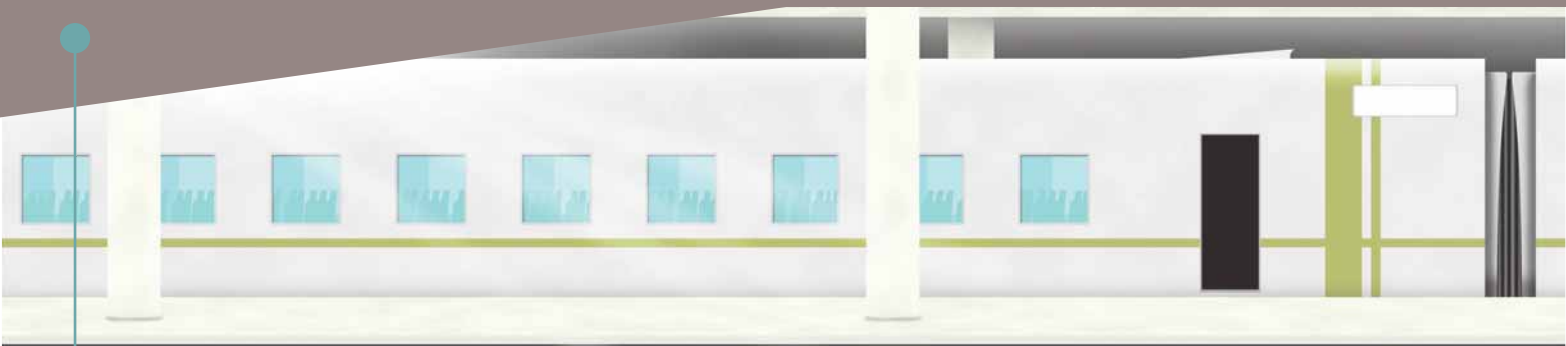
Installée rue Paul Doumer à Royan, la Mission Locale est un lieu dédié à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes (16-25 ans) du territoire. Afin de répondre aux évolutions des besoins de cette structure et notamment à la croissance des services offerts, la CARA a décidé d'agrandir le bâtiment en créant une salle de réunion et des bureaux supplémentaires. Les travaux ont débuté au mois de novembre dernier. La livraison est prévue fin mars 2013.



Des travaux en cours à l'ancienne décharge de La Tremblade

Dans le cadre de la réhabilitation de la décharge de La Tremblade, la CARA a procédé au débroussaillage du site avec l'aide de la mairie et d'Initiative Emploi en Pays Royannais (IEPR). Une seconde campagne de prélèvement «piézomètre²» est en cours. Des sondages sont effectués depuis le mois de novembre. Début 2013, une consultation devrait être lancée afin de réhabiliter le site.

2 / Le piézomètre permet de mesurer la hauteur de la nappe et d'effectuer des prélèvements d'eau pour analyse.



Gare intermodale de Royan : le projet est sur les rails !

Suite aux nombreuses réunions de travail avec ses partenaires¹, la CARA a souhaité associer les riverains et les commerçants du quartier de la gare afin de leur présenter l'avancement du projet et prendre en compte leurs remarques. Fort de cette concertation, le comité de pilotage a pu valider le 29 octobre dernier un avant-projet.

LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RETENUS

Au cœur de Royan, la nouvelle place de la gare s'étirera le long des voies ferrées en redonnant à chaque mode de transport (bus, trains, taxis, voitures, cycles et piétons) l'espace nécessaire à son bon fonctionnement. La place s'organisera en lanières successives, en strates laminaires². C'est tout un faisceau de lignes parallèles ou convergentes qui constitueront la trame principale de l'aménagement le long des voies ferrées.

L'esplanade jardin majoritairement piétonne s'installera au pied de la gare. D'est en ouest, dans la plus grande dimension du site, la gare routière s'organisera en longs quais parallèles aux voies ferrées. La station de taxis prendra sa place tout naturellement dans ce faisceau. En complément d'un stationnement courte-durée de proximité face à la gare, un grand parking mutualisé sera aménagé au sud des voies ferrées pour un stationnement de plus longue durée.

L'esplanade jardin

L'esplanade jardin dessinera un parcours continu piétonnier de la gare vers le centre-ville et la mer. Cet espace s'organisera en alcôves jardinées, plantées de cépées³ et de petits arbres à tiges. Les différentes strates végétales seront marquées par une tonalité de floraison rose et parfumée.

Outre sa fonction de liaison douce, ce sera aussi une «salle des pas perdus» pour les usagers attendant leur bus ou leur train. Des bancs adossés aux bandes végétales seront disséminés le long du parcours permettant une pause agréable. Ici, le nom de «place de la gare» reprendra tout son sens. L'esplanade jardin remettra donc en question l'usage systématique de la voiture et proposera de nouvelles pratiques urbaines.

01

Projet d'aménagement

02

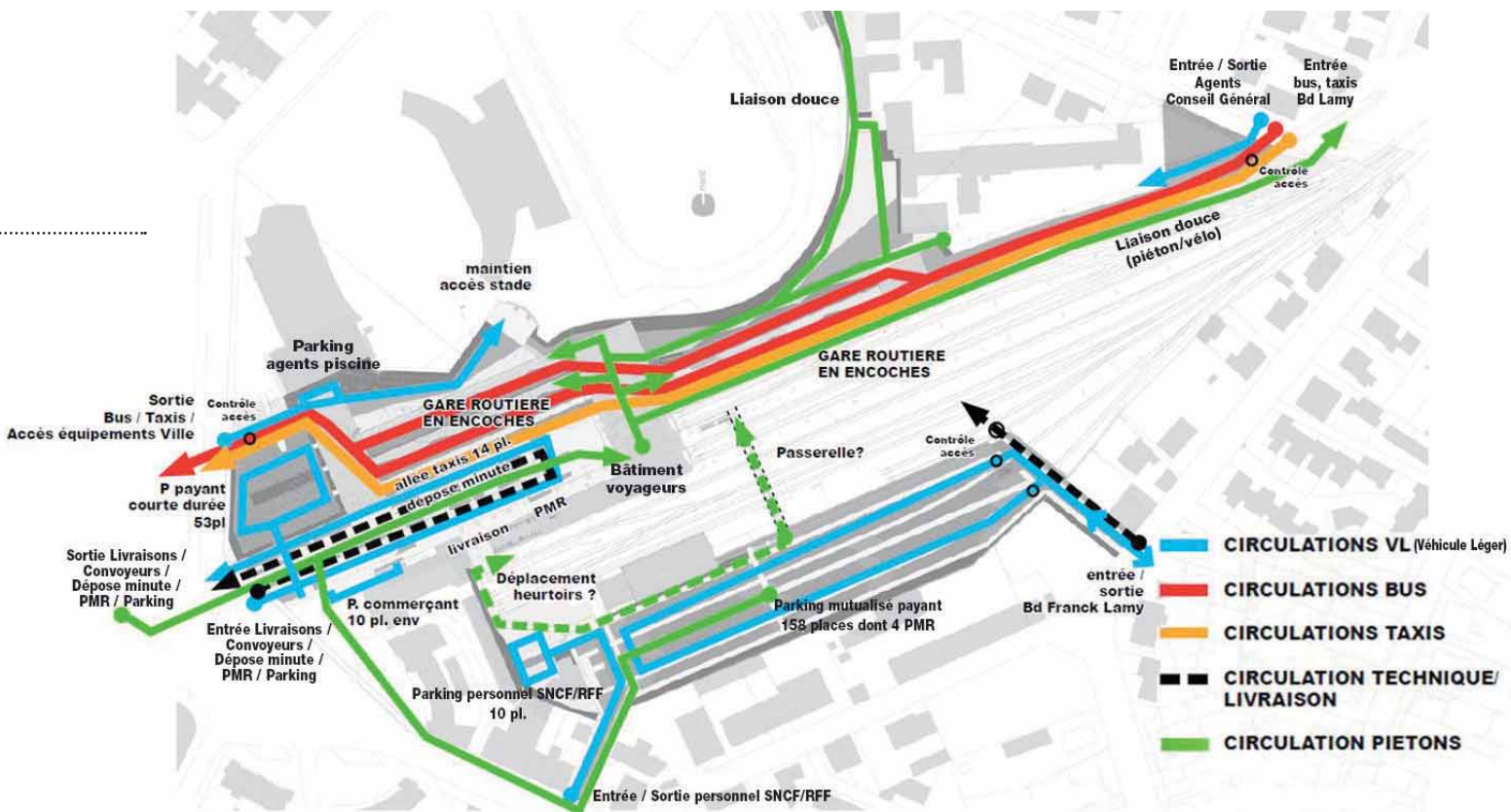
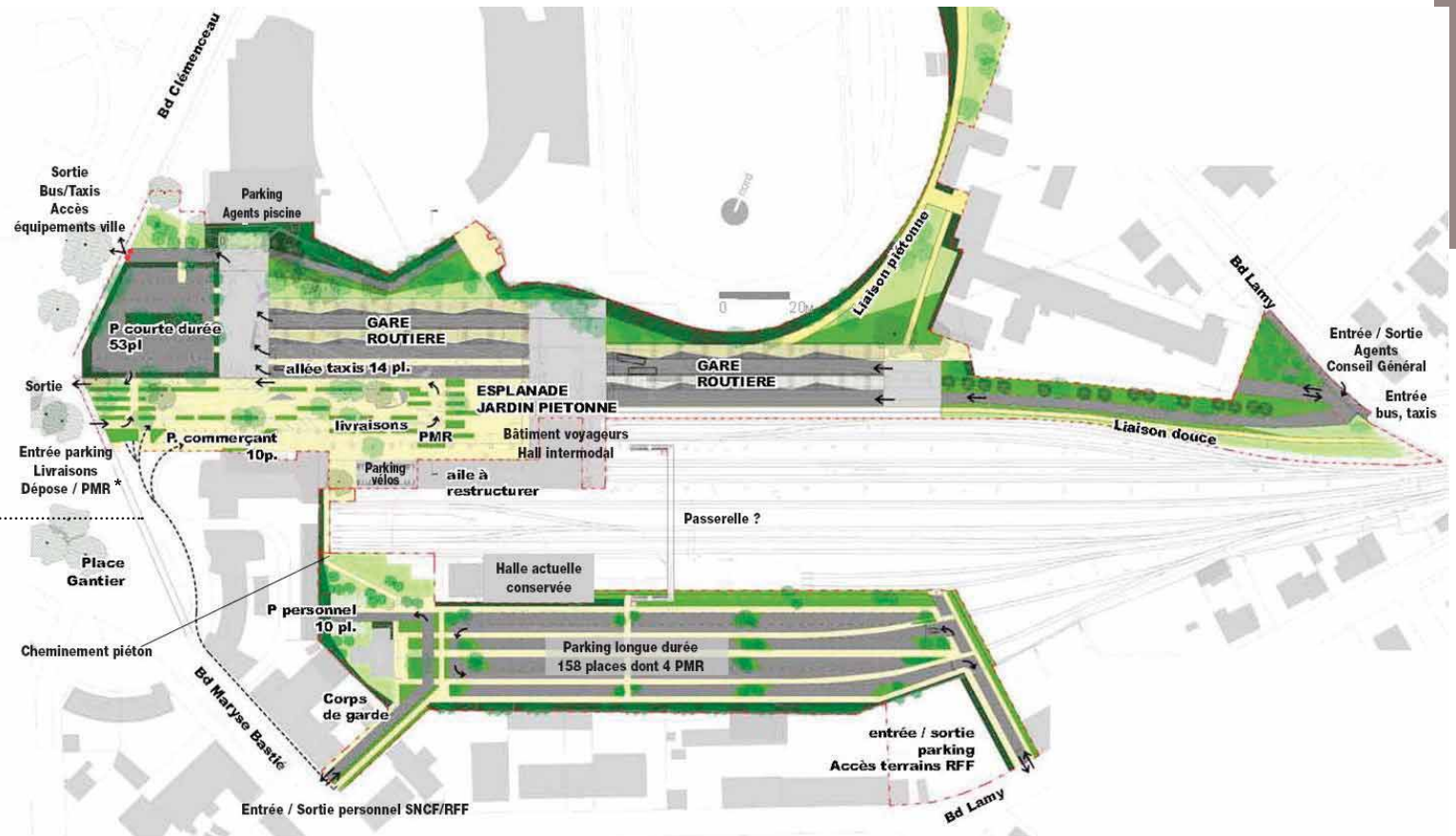
Stratégie déplacements

1/ L'Etat, la Région Poitou-Charentes, le Département de la Charente-Maritime et son délégataire Kéolis, le délégataire de la CARA, VTRA, la Ville de Royan, la SNCF, RFF, le Symod et les taxis royannais.

2/ Strate laminaire : dans le contexte cela veut dire que le projet d'aménagement de la place de la gare s'organise de manière parallèle, les quais sont parallèles aux voies ferrées. Le strate est un terme géologique (couche de roches superposées) et botanique (relatif aux étagements végétaux) et laminaire est une algue tout en longueur (60 m) en forme de ruban.

3/ Cépées : un arbre en cépée possède plusieurs branches à la base, l'arbre se ramifie depuis cette base, a contrario d'un arbre tige qui ne possède qu'un tronc.

PROJET DE GARE INTERMODALE



* Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

La gare routière

Depuis le bâtiment des voyageurs, un large parvis desservira de part et d'autre un ensemble de deux quais où stationneront en encoche les différents bus du réseau (Les Mouettes et cara'bus).

La gare routière deviendra mieux organisée et plus lisible. La station de taxis s'installera en parallèle des quais bus à proximité de la gare. Elle possèdera également son propre quai piétonnier.

Le parking courte durée

Petite poche de stationnement de proximité, ce parking paysagé sera en contact direct avec le boulevard Clemenceau et la place Gantier. Son accès s'effectuera via l'esplanade. Il permettra un stationnement de courte durée pour la dépose de passagers, pour quelques courses, pour l'achat d'un billet de train...

Les liaisons douces

En complément des larges parvis piétonniers proposés, des cheminements linéaires se déploieront sur la longueur du site et compléteront le maillage piétonnier du territoire. Le grand ilot du stade sera désenclavé et les différents quartiers d'habitats et équipements seront reconnectés. Ces cheminements offriront au regard une ouverture généreuse sur l'horizon ferroviaire.

Le parking mutualisé au sud

Grande poche de stationnement au sud des voies ferrées, le parking mutualisé permettra un stationnement longue durée pour les usagers de la gare, mais il accueillera également un espace de covoiturage, des bornes de recharge pour les véhicules électriques, les véhicules des résidents du quartier. Un espace spécifique pour les

loueurs de voiture pourrait être envisagé.

Trois options pour se rendre à la gare à pied depuis le parking sont actuellement à l'étude. La première, de mise en œuvre aisée (marquage), consiste pour le piéton à emprunter les trottoirs du boulevard Maryse Bastié (environ 400 m). La seconde, plus directe et naturelle, permettrait de longer les heurtoirs des voies 13 et 14 pour rejoindre les quais - pour ce faire, un déplacement des heurtoirs est à envisager - (environ 200 m). La troisième supposerait d'emprunter une nouvelle passerelle qui enjamberait les voies ferrées (environ 100 m). Pour le moment, la seconde option est privilégiée.

Fonctionnement général

L'organisation laminaire permet aux usagers de mieux comprendre et d'avoir un accès facilité aux différents modes de transports, bus, taxis, trains, véhicules particuliers. Le projet compose un meilleur partage de l'espace et une organisation des circulations simplifiée et sans conflit. Les bus et taxis entreraient sur le site par le «triangle Lamy».

Chacun gagnerait son aire de stationnement par des voies dédiées, et sortirait le long de la piscine par Clemenceau.

Les véhicules particuliers entreraient sur l'esplanade depuis la place Gantier, soit pour accéder au parking courte durée, soit pour déposer un passager à la gare, grâce à la voie dépose-minute.

L'usage de la voiture sur l'esplanade serait limité à la dépose et aux stationnements de véhicules pour PMR**.

Les livraisons et les convoyeurs de fonds emprunteraient également la voie de dépose.

Les larges surfaces aujourd'hui dédiées au stationnement et aux circulations laisseront place à des espaces redimensionnés (pour certains, complètement, libérés de l'emprise de la voiture) au profit d'une meilleure organisation et d'une large réappropriation des usagers et des riverains.



LE PLANNING PRÉVISIONNEL

Étapes	Échéances
Approbation dossier AVP (avant-projet)	Décembre 2012
Dossier phase PROJET	Mars 2013
Consultation des entreprises	Avril - Juin 2013
Choix des entreprises	Juillet 2013
Démarrage des travaux*	Décembre 2013
Livraison	Juin 2015

*Les travaux se feront par phases (avec une interruption pendant les 2 mois d'été 2014) afin de perturber le moins possible l'utilisation de la gare pour les voyageurs et les résidents. Un soin particulier sera apporté à l'information, la signalétique et la communication pendant ces 18 mois. Néanmoins, les travaux auront pour conséquence des désagréments incontournables.

** Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Une réunion d'information se tiendra à la CARA le 24 janvier 2013, à 19h pour présenter dans leur ensemble les grandes lignes du projet.

Bureau Information Jeunesse (BIJ) : une nouvelle application pour les jeunes !

En 2010, avec l'appui du Centre Départemental Information Jeunesse (CDIJ) et du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ), le BIJ de la CARA mettait en place son site Internet. Depuis quelques mois, afin d'être en adéquation avec les pratiques actuelles des jeunes dans leur recherche d'informations, «Pour les Jeunes en Poitou-Charentes», une application gratuite pour téléphone mobile a été créée. Formations, stages, jobs, logements, bons plans... Aujourd'hui le BIJ est plus que jamais proche des jeunes de son territoire grâce à une alimentation forte et rapide en données et à leur mise en forme.

Cela fait déjà quelques années que le CRIJ Poitou-Charentes développe un système d'informations partagées via un portail régional. Ce procédé est particulièrement adapté aux 15-25 ans pour qui Internet reste la principale source de renseignement. Aujourd'hui, un nouveau phénomène a conquis le jeune public : le «smartphone»¹. Aussi, dans le cadre d'un appel à projet national «Proxima Mobile» (le portail des services aux citoyens sur téléphonie mobile) une application reprenant le principe du site Internet a été mise en place. Le réseau de Charente-Maritime a décidé de se mobiliser pour participer de façon énergique à cette réalisation. Il est en accord avec le CRIJ pour être «pilote» et partenaire dans cette mise en œuvre. Il s'agit de déterminer les nouveaux secteurs d'information phares et de les alimenter en données recueillies au plus près du terrain par les relais jeunesse et leurs partenaires.

OPTIMISER L'INFORMATION ET RENFORCER SON ACCÈS

Cette nouvelle application permet à présent de recueillir et de capitaliser l'information régionale, de la rendre lisible et accessible pour l'utiliser localement. Ainsi, l'adolescent ou le jeune adulte devient plus autonome et s'affirme grâce à sa prise d'initiative. Mais le principal intérêt de ce nouvel outil, véritable accélérateur de contacts, est de renforcer l'accès à l'information des jeunes résidant notamment dans les zones rurales où il est plus compliqué de s'informer et de fait, de développer son propre potentiel (déficit de lieux d'information de proximité, mobilité difficile...).

Très impliquée sur ce projet, toute l'équipe du BIJ de la CARA travaille en étroite collaboration avec les acteurs du réseau Information Jeunesse de Charente-Maritime afin de rassembler les connaissances de chacun sur des thématiques communes (projets, baby-sitting, loisirs...), mais aussi d'étudier les enjeux et les orientations du site.

Alors n'attendez plus et téléchargez l'application "Pour les jeunes en Poitou-Charentes" gratuitement sur l'AppStore ou Android Market ! Et pour une information encore plus proche de vous, rendez-vous dans la rubrique "Autour de moi" !

Tous les renseignements sur :

<http://bijroyan.ij-poitou-charentes.org>



Retour en images sur 2012

1

28 janvier
Inauguration des structures d'accueil Petite Enfance à Meschers-sur-Gironde, Semussac et Epargnes



2

19 Mars
Naissance d'Ulysse, nouvelle mascotte de la CARA pour ses plus jeunes administrés



3

4 avril
1^{ère} Journée du Développement Durable

4

10 avril
Lancement du Conseil de Développement (CODEV) de la CARA



5

12 et 13 Mai
Fête du nautisme et Traversée de l'Estuaire



6

16-20 Mai
Voiles d'Estuaires, rencontre de vieux gréements sur l'Estuaire de la Gironde



Cara'Mag revient en photos sur une année d'actions... De la Journée du Développement Durable à celle de l'Entrepreneur en passant par le lancement du Plan de Déplacements Urbains, la CARA a mis tous ses efforts au service de votre quotidien. Voici une sélection des événements marquants de 2012.



7 juin
Ouverture de la
24^{ème} saison des
Jeudis Musicaux
8 juillet
Trophée Vert à
l'Hippodrome
Royan-Atlantique



11 juillet
1^{er} réunion publique
autour du SCoT :
présentation du
diagnostic territorial

14 et 15 juillet
1^{er} Sooruz Pro Junior
à la Grande Côte



2 au 5 Août
36^{ème} Jumping International
Royan Atlantique à
Saint-Palais-sur-Mer

30 Août
Remise de la médaille pour
acte de courage et dévouement à
Hakim Boucheta,
jeune sapeur-pompier volontaire,
ayant sauvé de la noyade 8 baigneurs



1^{er} et 2 septembre
26^{ème} édition de la
Remontée de la
Seudre

14

19 septembre

La CARA organise son premier Forum de la mobilité dans le cadre de son Plan de Déplacements Administration



15

Octobre

Lancement du Plan de Déplacements Urbains

16

16 octobre

La CARA est présente à Paris sur le Salon Proemploi destiné aux franciliens désireux de venir s'installer en province

PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS 2013 2022
(Agir pour les transports de demain)

REUNIONS PUBLIQUES
19h00

23 octobre : Arces-sur-Gironde, salle municipale
24 octobre : Saint-Augustin, salle des fêtes
06 novembre : Vaux-sur-Mer, salle Équinoxe
07 novembre : L'Éguille-sur-Saône, salle des fêtes

www.agglo-royan.fr

Venez donner votre avis !
(AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE)



17

17-21 octobre

2^{ème} Fête de l'Energie

18

15 novembre

4^{ème} Journée de l'Entrepreneur au Palais des Congrès de Royan



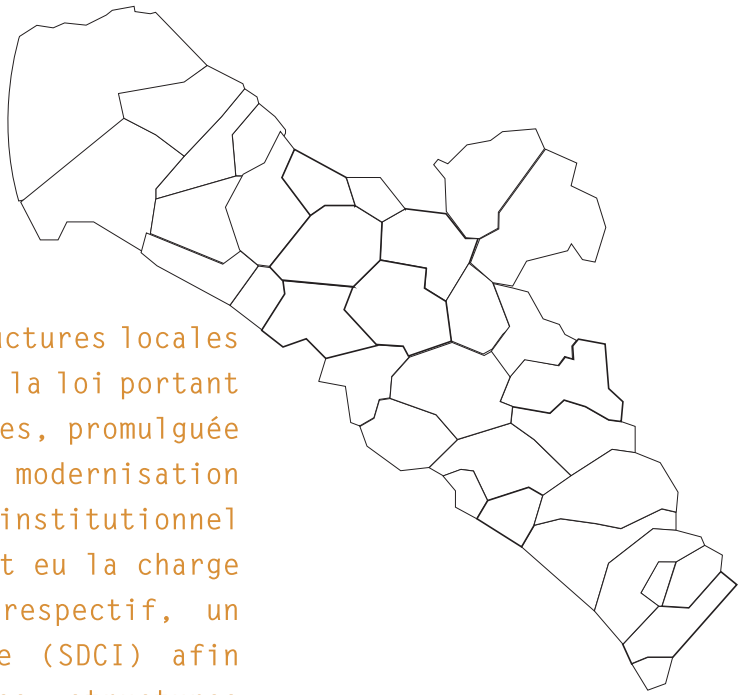


BIENVENUE AUX

3 NOUVELLES COMMUNES

Bienvenue aux **3 nouvelles communes**

En s'attaquant au morcellement des structures locales et à l'enchevêtrement des compétences, la loi portant réforme des collectivités territoriales, promulguée le 16 décembre 2010, préfigurait la modernisation et la simplification du paysage institutionnel français. A cette fin, les préfets ont eu la charge d'élaborer, dans leur département respectif, un Schéma de Coopération Intercommunale (SDCI) afin de rationaliser les périmètres des structures intercommunales et d'assurer une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités. Le 19 novembre dernier, la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) s'est réunie en préfecture de La Rochelle, achevant le futur SDCI de la Charente-Maritime. L'extension du périmètre de la CARA à trois nouvelles communes, Corme-Ecluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet, a été adoptée. Elle sera effective au 1^{er} janvier 2013.



- **Corme-Ecluse**
- **Sablonceaux**
- **St-Romain-de-Benet**

CARA'MAG' a rencontré les maires de ces trois nouvelles venues.

Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult



Avant l'adoption du Schéma de Coopération Intercommunale (SDCI) de la Charente-Maritime, Corme-Ecluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet étaient toutes trois membres de la Communauté de Communes des Bassins Seudre et Arnoult. Composée de 10 communes, cette intercommunalité exerçait de nombreuses compétences parmi lesquelles : le développement économique, l'action sociale, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, l'habitat, les activités culturelles et socioculturelles, l'aménagement du territoire, etc. Le 19 novembre dernier, la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) a acté la dissolution de la CDC des Bassins de Seudre et Arnoult.

Commune de **Corme-Écluse**

Michel MARIN,
Maire de Corme-Ecluse



Les enfants de l'école entourent Michel Marin, Maire de Corme-Écluse où règne un climat chaleureux et convivial.

«La réforme territoriale est venue à mon secours»

Portrait

Michel Marin est Maire de Corme-Ecluse depuis 2008. Brestois d'origine, il habite depuis une trentaine d'années en Charente-Maritime après une carrière dans la Marine Nationale, qui lui a donné l'occasion de découvrir divers pays et continents. Très attaché à notre territoire, il en a adopté tous les us et coutumes. Il se sent, comme il le dit lui-même, «marié» à sa commune et plus largement au département.

«Il y a trois ans déjà, j'avais transmis une lettre à la Communauté de Communes (CDC) des Bassins Seudre et Arnoult, à laquelle Corme-Ecluse était rattachée, pour expliquer mon désir de rallier la CARA. Je souhaitais anticiper la réforme territoriale qui se profilait. De plus, je considère, qu'en termes de cohérence territoriale, de bassin de vie, il est plus logique que Corme-Ecluse intègre l'Agglomération. La population communale se déplace davantage à Saujon ou Royan pour l'ensemble des services quotidiens : soins, loisirs, culture, établissements scolaires, réseau de transports interurbains, sports, petite enfance, etc. Les habitants ont également un sentiment d'appartenance au territoire royannais plus fort. En 2009, ma demande avait été refusée par la CDC Bassins Seudre et Arnoult. La réforme territoriale est venue à mon secours».

À découvrir

Corme-Ecluse a la chance d'abriter une église romane classée Monument Historique depuis 1910, visitée par de nombreux curieux chaque année. Des sentiers pédestres permettent de découvrir la commune et son arrière-pays composé de plateaux agricoles et de vignes. Le Pineau y est notamment produit. Une quarantaine d'artisans et de commerçants travaillent sur la commune offrant des services de proximité à la population. Une zone d'activité économique héberge un menuisier et un paysagiste.

P comme projets

Depuis 2008, le maire de Corme-Ecluse a mis en place de nombreux projets parmi lesquels :

- Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en phase terminale. Celui-ci prodigue notamment un verdissement du territoire, des freins aux constructions exponentielles tout en faisant face à la pression foncière et l'arrivée de primo-accédants (souvent de jeunes actifs cherchant une maison avec jardin) ;
- L'aide aux associations locales pour «booster» les animations à destination de tous ;
- Le changement de la signalétique sur la commune ;
- La rénovation de plus de 40 kilomètres de voirie ;
- Le renforcement de la sécurité aux abords des écoles ;
- La création d'un journal communal distribué aux administrés.
- La commune souhaite également moderniser sa salle des fêtes et créer des parkings supplémentaires à proximités des écoles maternelles et primaires.

Corme-Écluse en chiffres

*Actuellement, la commune compte **1 053** habitants. Entre 2001 et 2010, **300** nouveaux arrivants sont venus s'installer à Corme-Ecluse.*



Commune de **Sablonceaux**

*Lysiane GOUGNON,
Maire de Sablonceaux*



Lysiane Gougnon, Maire de Sablonceaux devant la célèbre Abbaye, classée Monument Historique.

«L'intégration de la commune à la CARA est cohérente»

Portrait

Originaire de Saint-Sornin, Lysiane Gougnon s'est investie dans la vie politique locale dès 1995, date à laquelle elle rejoint le Conseil municipal de Sablonceaux en qualité de conseillère.

Elle devient ensuite adjointe. En 2008, elle est élue Maire de la commune.

«Avec la refonte de la carte territoriale impulsée par la réforme territoriale, nous pressentions la disparition de la Communauté de communes (CDC) des Bassins Seudre et Arnoult à laquelle Sablonceaux était rattachée. Mais jusqu'à présent, nous ne savions pas encore si la commune allait intégrer la CDC Charente Arnoult Cœur de Saintonge, celle du Bassin de Marennes ou la CARA. Nous avons donc pris contact avec ces trois intercommunalités. Finalement, le Conseil communal de Sablonceaux a fait le choix d'intégrer la CARA. C'est une demande cohérente par rapport à notre bassin de vie et d'emploi ; beaucoup de nos habitants travaillant à Saujon ou Royan ».

À découvrir

L'Abbaye de Sablonceaux est un des gros atouts touristiques de la commune. Classée Monument Historique, elle présente un intérêt tant architectural que patrimonial. Un noyer d'Amérique planté dans la cour de l'abbaye a été classé « arbre remarquable » en 2001. Agé d'environ 140 ans, il est considéré comme l'un des plus beaux arbres de Saintonge.

La commune présente des paysages à la fois agricoles et viticoles.

P comme projets

La mairie dispose de diverses infrastructures dont une salle polyvalente utilisée par les associations communales et d'un court de tennis avec clubhouse. La commune a acheté une boulangerie afin de la restaurer et de remettre en état de fonctionnement le four à pain. Afin de conserver un commerce de proximité, elle loue actuellement ce local pour un loyer modéré.

Fin 2012, début 2013, la mairie va procéder à de gros investissements et travaux, à savoir :

- L'enfouissement des réseaux,
- L'agrandissement du cimetière.

Sablonceaux en chiffres

*Près de **1 300** habitants résident actuellement sur la commune de Sablonceaux.*

*La commune de Sablonceaux accueille une zone d'activité économique sur laquelle va venir s'implanter une **vingtaine d'entreprises** dont un fabricant de glaces surgelées, un paysagiste, une centrale béton et une entreprise de mécanique et travaux publics. Chaque année, la mairie organise un goûter pour les aînés. Il attire plus de **100 personnes**.*



Commune de

Saint-Romain-de-Benet



«D'une petite intercommunalité à la CARA»

Portrait

Serge Roy est né à Saint-Agnant en Charente-Maritime. Artisan, commerçant dans l'automobile, il exerce sa profession successivement à Saintes et Saint-Romain-de-Benet où il est installé depuis une quarantaine d'années. Conseiller municipal dès 1983, il est élu Maire en 1996.

Serge ROY,
Maire de Saint-Romain-de-Benet

«Avant l'intégration à la CARA, Saint-Romain-sur-Benet était la commune siège de la Communauté de Communes (CDC) des Bassins Seudre et Arnoult. Il s'agissait d'une intercommunalité à taille humaine (voir notre encadré P.18), regroupant 10 communes dont Sablonceaux et Corme-Ecluse qui rejoignent elles aussi la CARA au 1^{er} janvier 2013. Notre arrivée à l'Agglomération suscite encore quelques questionnements notamment sur les modalités de transfert des compétences entre la CDC et la CARA... Des réponses devraient être apportées à partir du 1^{er} janvier».

À découvrir

Chaque année, quelques chambres d'hôte accueillent les touristes venus visiter la commune et ses alentours. Un musée privé de l'alambic et de l'imprimerie offre aux curieux un intermède original. Saint-Romain-de-Benet compte également de nombreux sentiers de randonnée. Implantée sur la commune, la Tour de Pirelonge, classée Monument Historique, est un bel exemple de l'architecture gallo-romaine.

P comme projets

La commune est équipée d'une bibliothèque, d'une salle municipale, d'une garderie pour les enfants.

La mairie réalise en ce moment des lotissements sur la commune. Une dizaine de logements à loyer modéré a été construite afin de permettre aux familles à revenus modestes de s'installer à Saint-Romain-de-Benet.

Saint-Romain-de-Benet en chiffres

*La commune compte environ **1 640** habitants.*

*Près de **135** élèves des écoles maternelles et primaires de la commune déjeunent au restaurant scolaire.*

*Une **dizaine d'agriculteurs** exerce leur profession sur la commune.*

*La mairie est propriétaire de **3** commerces (bar-tabac-restaurant, boulangerie et boucherie-charcuterie) qu'elle loue à des prix très attractifs afin d'offrir à la population des services de proximité.*





VIE DES COMMUNES

Assainissement collectif : des chantiers à foison



Après la trêve de la saison estivale, les travaux en matière d'assainissement ont repris bon train. Réhabilitation ou extension des réseaux, construction de nouveaux équipements... Une quinzaine de chantiers sont en cours sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Contribuant

à l'amélioration des services rendus à la population, à la protection de l'environnement et de la salubrité publique, ils représentent une activité économique non négligeable pour les entreprises. Rencontre avec Martial de Villelume, Vice-président à la CARA en charge de l'assainissement, pour en savoir davantage sur ces nombreux projets.

CARA'MAG' : Une quinzaine de chantiers ont démarré depuis le mois de septembre dernier. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Martial de Villelume : *Il est vrai que ces derniers mois, pas une semaine ne passe sans que nous ne fassions un appel d'offres pour la réalisation de chantiers d'assainissement. Traditionnellement, la CARA programme de nombreux travaux chaque année. Toutefois, nous accusons un léger retard du fait notamment de projets prioritaires tels que les travaux de désodorisation à la Station d'Épuration (STEP) de Saint-Palais-sur-Mer. Par conséquent, certains chantiers, pourtant programmés, n'avaient pas été mis en œuvre. L'année 2012 a permis de rattraper ce retard grâce à la mobilisation de tous les techniciens du service assainissement et au démarrage d'une vingtaine de chantiers. Ces derniers nous permettent de remplacer des équipements devenus obsolètes ou d'en compléter. Ils mobilisent une dizaine d'entreprises et génèrent ainsi une activité économique et sociale importante.*



STation d'EPuration (STEP) de Mageloup - Floirac

Glossaire

Assainissement des eaux usées : ensemble des moyens permettant la collecte, le transport et le traitement des effluents avant de rejoindre la nature.

Assainissement Collectif (AC) :

les eaux usées d'un hameau, d'un village, d'une ville... sont collectées, transportées puis dépolluées dans une unité de traitement (Station d'Épuration dite STEP, lagune, etc.) avant rejet dans le milieu naturel.

2011, en chiffres...

5,7 millions de m³ d'eaux usées épurées

10 315 tonnes de boues produites

48 marchés signés

Bilan financier 2011

Programmation des travaux en 2011 :
3 729 750 € HT

Programmation des travaux en 2012 :
4 796 875 € HT

Pour en savoir plus, consultez le Rapport d'activités 2011 sur notre site Internet : www.agglo-royan.fr

CARA'MAG' : Quelle est la situation de l'assainissement sur le territoire de la CARA ?

Martial de Villelume : *L'assainissement ne date pas d'aujourd'hui. Dès la création du SIVOM¹, l'assainissement s'est révélé être une réponse efficace à la protection des zones sensibles (conchylicoles, agricoles, etc.) sujettes aux risques de pollution. Petit à petit, nous avons équipé le territoire de Stations d'Épuration, apportant ainsi l'assainissement collectif dans les communes qui en étaient dépourvues. Aujourd'hui, 94 % des logements du territoire sont desservis par un réseau de collecte d'eaux usées. Bien sûr, des efforts doivent encore être faits, notamment sur les nouvelles zones urbanisées. La loi SRU² a favorisé la construction de maisons individuelles sur des terrains de petite taille, sur lesquels parfois il est compliqué de mettre en place un assainissement non collectif. Lorsque les conditions techniques et environnementales seront réunies, des études seront menées pour un éventuel passage à l'assainissement collectif.*

CARA'MAG' : Quels sont les projets à venir en matière d'assainissement collectif ?

Martial de Villelume : *En 2013, nous procéderons à la révision du schéma directeur d'assainissement pour une mise en application sur les 20 ans à venir, ou plus. Cette refonte prendra en compte de nouveaux enjeux tels que l'intégration de trois nouvelles communes dans la CARA (voir notre dossier central). Elle apportera également une vision globale des travaux et aménagements à réaliser (renforcement d'une station d'épuration existante ou création d'un nouvel équipement...).*

Sur le terrain, l'année 2013 sera également marquée par la mise en œuvre de projets très concrets : mise en service d'une petite station sur le hameau de Mageloup à Florac, construction d'une unité de traitement et du réseau d'assainissement dans le hameau de Javrezac (Cozes), travaux de restauration des réseaux existants dans de nombreuses communes dont Barzan, création de réseaux à Agnoux (Mornac-sur-Seudre), etc...

Rappel

Le réseau d'assainissement collectif est formé de **901 km** de canalisations.

94 % des habitations du territoire sont desservies par le réseau public d'assainissement soit 70 423 abonnés.

Le traitement des eaux usées est effectué par :

- 5** Stations d'Épuration (STEP) ;
- 2** unités semi-collectives ;
- 10** lagunes ;
- 1** STEP filtres plantés de roseaux.

A savoir

Le 29 juin dernier, le Conseil communautaire a voté l'institution d'une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) à compter du 1^{er} juillet 2012. Celle-ci vient remplacer la Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE). La PFAC est perçue auprès de tous les propriétaires d'immeubles, soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement, réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public ou préexistants la construction du réseau. La PFAC a été fixée à 1 000 € par logement sur le territoire de la CARA.

Un été serein

Cette année encore, les 5 Stations d'Épuration (STEP) du territoire ont prouvé que leur dimensionnement était tout à fait satisfaisant compte tenu de l'augmentation conséquente du nombre d'habitants durant la saison estivale.

A titre d'exemple, la **STEP de Saint-Georges-de-Didonne** a une capacité de traitement de 9 600 m³/jour (charge hydraulique) et de 3 840 kg DBO₅/jour (charge organique : pollution pouvant être traitée) pour 64 000 équivalents habitants. Au mois d'août, la pointe a été enregistrée avec un maximum de 5 544 m³/ jour et 1 919 kg DBO₅/jour **soit une charge hydraulique de 58 % et une charge organique de 50 %.**

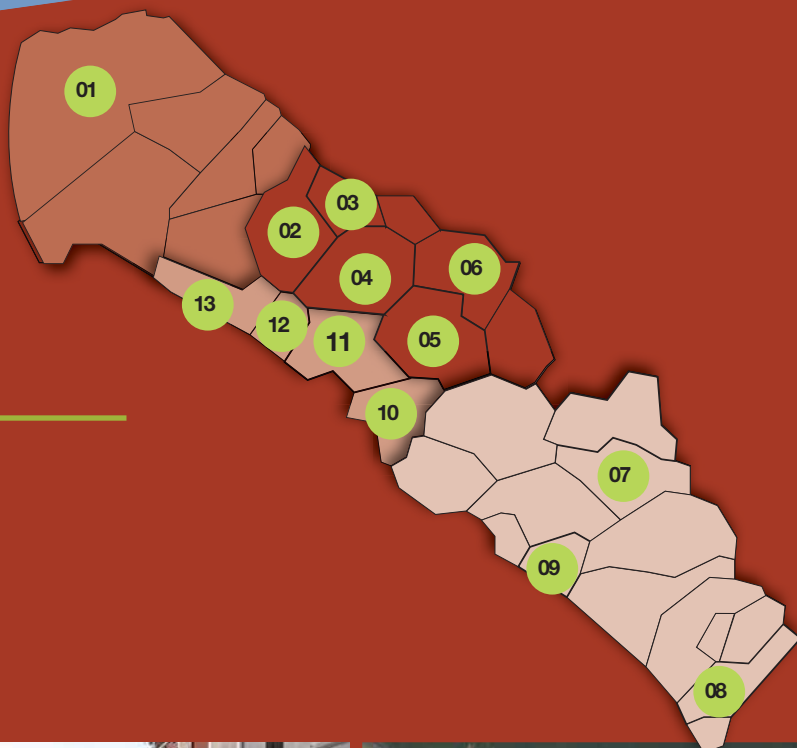
Au mois d'août, la STEP de Saint-Palais-sur-Mer a enregistré une charge hydraulique maximum **de 67 % et une charge organique maximum de 65 %.**

1 / La Communauté d'Agglomération a été créée en 2001. Avant cette date, certaines communes s'étaient regroupées au sein d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple dès 1968, puis, d'une Communauté de Communes en 1995.

2/ Loi relative à la Solidarité et aux Renouvellements Urbains

Chantiers en cours...

(dernier trimestre 2012)



1 La Tremblade/Ronce-les-Bains
Bld Maréchal Joffre
Réhabilitation du réseau d'assainissement



1

2 Breuillet
Route du Montil
Extension du réseau Eaux Usées
(janvier 2013)



2

3 Mornac-sur-Seudre
Mornac - Lotissement «Le Grimeau»
Réhabilitation du réseau d'assainissement



3

4 St-Sulpice-de-Royan
Chemin de la Messe, Gravière de l'Aubat
Réhabilitation du réseau d'assainissement



4

5 Médis
Chez Cougran/Les Audoins (enclave de la Borderie et du Clouzit)
Construction d'un réseau de collecte



5

6 Saujon
Secteur de l'Eglise, Rues de Saintonge, du Presbytère, du Gl de Gaulle, des Forges, d'Aunis, Campet, Mousnier
Réhabilitation du réseau d'assainissement



6

7

Cozes

Allée des Soupins / Route de Bordeaux
Impasse Florimonde
Réhabilitation du réseau d'assainissement

La Grande Herbaude / Bd Bonne
Nouvelle / Rte de Mombeuille
Construction d'un réseau de collecte



7



7

8

Floirac

Hameau de Mageloup

Construction d'un réseau de collecte Eaux
Usées



8



9

9

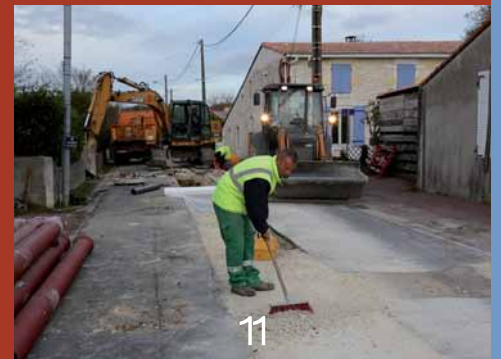
Barzan

Les terres du RIT

Réhabilitation du réseau d'assainissement



10



11

10

Saint-Georges-de-Didonne

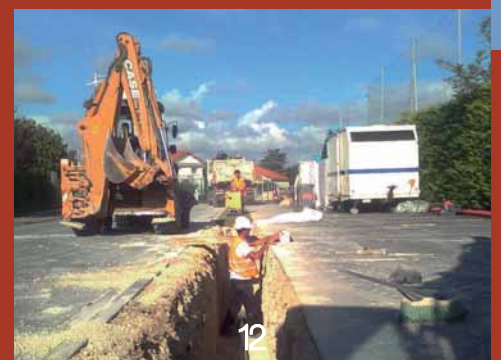
Route de Bordeaux

Rue Jean Moulin

Réhabilitation du réseau d'assainissement



11



12

11

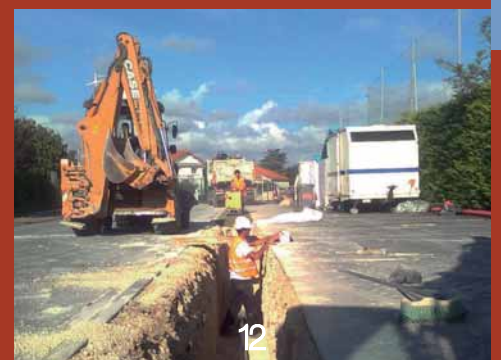
Royan

Rue Roche

Réhabilitation du réseau d'assainissement



11



12

11

Royan

Avenue Aliénor d'Aquitaine

Réhabilitation du réseau d'assainissement



12



13

12

Vaux-sur-Mer

Rue des Cailles

Refoulement et réhabilitation



12



13

12

Vaux-sur-Mer

Centre-bourg

Réhabilitation du réseau d'assainissement



12



13

13

Saint-Palais-sur-Mer

Avenue de Pontailac

Reprise du chantier

Donnez votre avis !

Dès 2012, le Comité de bassin Adour-Garonne, réunissant les acteurs de l'eau à l'échelle du bassin (représentants des collectivités territoriales et de l'Etat, usagers, associations), conduit les premiers travaux pour la préparation d'un nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) pour les années 2016-2021. Ce dernier fixera les orientations et les objectifs de la politique de l'eau sur les bassins versants de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne, de la Charente et sur les cours d'eau côtiers charentais et aquitains.

Du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013, le Comité de bassin Adour-Garonne consulte le grand public sur les "Questions importantes de bassin Adour-Garonne", c'est-à-dire sur les 7 principaux enjeux pour l'eau identifiés sur ce territoire.

Pour vous exprimer, rendez-vous sur :
www.eau-adour-garonne.fr

De **nouveaux projets** d'assainissement

La CARA œuvre chaque année à la qualité du service rendu aux usagers en offrant notamment de nouveaux équipements aux communes. La récente construction d'une Station d'Épuration écologique à Floirac et la mise en place de l'assainissement collectif dans de nouveaux bourgs à Médis en sont une parfaite illustration, comme en témoignent James Lavergne et Marie-Laure Guénantin, respectivement Maires de ces deux communes.

DU PROGRÈS À FLOIRAC



«La construction d'une STEP écologique sur le hameau de Mageloup constitue une véritable avancée pour la commune de Floirac. L'assainissement collectif était très attendu de la population. En proposant l'implantation d'une station écologique, la CARA a répondu à notre demande et à celle des habitants. C'est un équipement moderne qui correspond parfaitement aux enjeux de protection de l'environnement. Les eaux usées sont traitées grâce aux deux filtres plantés de roseaux (288 m² et 192m²) et à deux bassins d'infiltration des eaux traitées de 700 m² chacun. Ce procédé évite les odeurs et la stagnation des eaux. Avec ce projet, la CARA a apporté du progrès à la commune».

James Lavergne, Maire de Floirac

UNE AMÉLIORATION DES SERVICES À MÉDIS



«Nous avons sollicité la CARA en 2010 pour étendre le réseau d'assainissement collectif sur certains secteurs, tels que «Les Audouins», qui ont vu leur population augmenter. Les conditions techniques et financières étant réunies, l'Agglomération nous a répondu favorablement. Dès que les terrains à vendre ont été construits, les travaux ont démarré sur les secteurs «Les Audouins» et «Chez Cougran». Ils sont aujourd'hui terminés. Cette extension permettra le raccordement de 39 habitations existantes. Des études seront également menées pour l'extension du réseau sur le secteur «Les Bonshommes» dans le cadre de la programmation 2013 et dans la continuité de ce qui vient d'être réalisé. Ultérieurement, le village de Chaillonnais pourra être étudié également.

Marie-Laure Guénantin, Maire de Médis

Le saviez-vous ?

Les stations à filtres plantés s'adaptent parfaitement bien aux petites et moyennes communes grâce à leur faible technicité et aux coûts de fonctionnement raisonnables.

Un nouvel équipement à l'étude

Un village intergénérationnel verra prochainement le jour sur la commune de Floirac (voir CARA'MAG' n°8 page 44). Afin d'assurer le traitement des eaux usées de ce complexe qui accueillera des personnages âgées, une salle multifonctions et une maison des assistant(e)s maternel(le)s mais aussi les effluents issus du hameau de Féole, la CARA étudie l'implantation d'une seconde station de traitement sur la commune. Le périmètre est d'ores et déjà défini. La construction devrait débuter en 2013 afin d'être opérationnelle à l'ouverture du village intergénérationnel au 1^{er} trimestre 2014.



Cédric Cibert - Responsable SPANC

Le SPANC en chiffres

4 500 installations existantes sur le territoire, soit environ **6 %** des habitations de l'Agglomération. Entre **110** et **130** nouveaux dispositifs créés et contrôlés chaque année. Près de **600** vérifications de bon fonctionnement d'installations existantes par an depuis septembre 2006. Près de **100** diagnostics lors des ventes.

Le SPANC à la rencontre des étudiants

Soucieuse de faire connaître ses compétences et ses services, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) ouvre régulièrement ses portes aux scolaires. Le 12 septembre dernier, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CARA a accueilli une trentaine d'étudiants en BTS gestion et maîtrise de l'eau de Saintes. Une journée découverte pour sensibiliser ces futurs professionnels aux réalités de terrain.

Cette année, une trentaine de jeunes ont intégré le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Gestion et Maîtrise de l'Eau du lycée Georges Desclauze de Saintes. Ce diplôme de niveau bac + 2 forme les futurs techniciens en eau potable et assainissement, en aménagement hydraulique et aménagement de rivières, en gestion de l'eau, en agriculture... Au cours de ces 2 années, les élèves suivent des cours théoriques, effectuent des travaux pratiques et bénéficient de stages en entreprise ou en collectivité.

Dans le cadre de leur formation, une semaine de découverte du bassin de la Seudre leur était proposée. A cette occasion, ils ont visité une station d'épuration, une exploitation agricole et ostréicole... Ces étudiants ont également été sensibilisés au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux «SAGE» de la Seudre permettant une gestion rationnelle de l'eau sur l'ensemble du bassin versant de ce fleuve, si important pour notre territoire.

Sollicitée pour participer à cette semaine de découverte et faire connaître le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) aux étudiants, la CARA a donc accueilli les étudiants dans ses locaux le 12 septembre dernier. C'est Cédric CIBERT, responsable du SPANC qui avait programmé cet après-midi :

- présentation de la CARA, sa composition, ses compétences, son fonctionnement,
- présentation du service assainissement collectif, des réseaux et des équipements,
- présentation du SPANC, ses obligations, ses missions, son fonctionnement,
- initiation à l'Assainissement Non Collectif «ANC» : la réglementation, les techniques, la maquette réalisée par le service leur a permis de visualiser la composition des filières de traitement dites traditionnelles :
- visite de terrain avec la découverte d'une installation d'ANC en fonctionnement permettant le traitement des eaux usées d'une activité traiteur sur la commune de Médis. La CARA remercie Romain PENEAU qui a contribué à la réalisation de cette visite très enrichissante pour ces futurs techniciens.

L'ANC et le SPANC... décryptage

ANC, Assainissement Non Collectif

Toute installation d'assainissement assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau public.

Cette technique est appropriée pour les habitations isolées pour lesquelles la mise en place du réseau public ne serait pas techniquement ou économiquement adaptée.

Les ANC doivent être conçus, implantés, réalisés en fonction du flux de pollution à traiter, de la nature et de la perméabilité du sol.... Ils ne doivent pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité du milieu récepteur ou à la sécurité des personnes.

Le SPANC a été créé en janvier 2001 afin d'assurer, sur nos 31 communes, 34 désormais, les 3 missions suivantes :

- la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution de travaux pour les installations neuves ou réhabilitées.
- la vérification périodique de bon fonctionnement des installations existantes.
- le diagnostic des installations lors des transactions immobilières que le vendeur doit impérativement remettre à l'acquéreur.

Avant tous travaux, contactez le SPANC pour avis sur votre projet et obtention de l'autorisation obligatoire, que ce soit dans le cadre de la construction d'une nouvelle habitation ou de la réhabilitation de votre ancien dispositif.

Lorsque vous vendez votre habitation et si celle-ci n'est pas raccordée au réseau public d'assainissement, pensez à contacter au plus vite le SPANC afin de procéder à ce contrôle.

Bien **se nourrir**, ça s'apprend aussi à l'école !

Dès la naissance, manger est une des principales activités de l'enfant. De nombreuses questions se posent alors, pour être sûr de lui donner le meilleur et favoriser sa bonne croissance. Tout au long de cette dernière, les étapes se succèdent : diversification, repas comme les grands, éducation alimentaire... et s'accompagnent de nouvelles interrogations. Pour leur répondre, Laetitia Houlier, diététicienne de la Mission Nutrition Alimentation Poitou-Charentes (MNAPC), intervient en binôme avec Christelle Jean-Chevallier¹, dans les écoles maternelles et élémentaires du territoire dans le cadre des animations pédagogiques sur l'agriculture, l'environnement et l'alimentation organisées par la CARA².



Laetitia Houlier - Diététicienne

«Chez les enfants, la période 3-11 ans est une phase de croissance et d'apprentissage intense et c'est là que se fixent des repères qui resteront à l'âge adulte. C'est le bon moment pour leur apprendre à manger sainement tout en se faisant plaisir... il n'est pas question d'interdire quoique ce soit mais seulement d'expliquer comment diversifier et équilibrer son alimentation.» Cet enseignement, c'est par le jeu que Laetitia Houlier le prodigue. «Nous avons élaboré ce que l'on nomme la Marguerite alimentaire, chaque pétale présente une famille d'aliments.» Ainsi, Laetitia propose un atelier interactif où les enfants, à partir de leurs habitudes alimentaires vont apprendre à repérer et classer les aliments par famille, en comprendre le rôle et la nécessité de les associer pour réaliser un repas équilibré, notamment avec des produits locaux.

DES MENUS SUR MESURE À LA CANTINE !

Pour passer de la théorie à la pratique, les élèves élaborent eux-mêmes des menus. «Une fois que les bases sont comprises, je propose aux enfants de réaliser des menus hebdomadaires ou suivant un thème choisi qui seront ensuite servis à la cantine. Du coup, cela devient très concret et les encourage à créer de nouveaux menus à la maison !» Mais Laetitia intervient également auprès des plus grands puisqu'afin de pérenniser cet enseignement, la CARA a missionné le MNAPC dans le cadre d'actions de formation des agents et personnels de cuisine des cantines scolaires du territoire. Techniques culinaires, besoins nutritionnels des enfants... Tous les sujets sont abordés pour proposer des repas de qualité, ce qui n'est pas sans impliquer certaines contraintes, notamment celle du coût. Pour Laetitia, rien ne serait possible sans la participation active des communes : «Les élus sont très sensibles aux enjeux liés à l'alimentation des plus jeunes et leur investissement leur donne les moyens de se nourrir sainement. Maintenant, ce serait bien d'étendre ces actions à l'ensemble de la Région.»



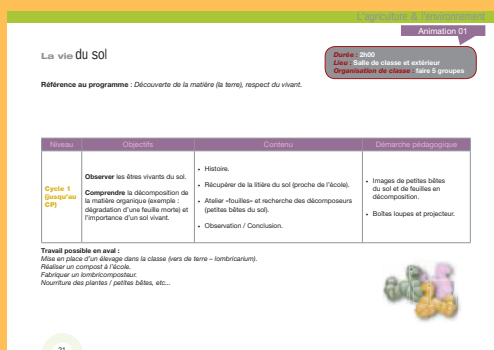
La Marguerite alimentaire pour repérer et classer les aliments

1/ Chargée de Mission Animations au sein du service Développement agricole, ostréicole et ruralité de la CARA (CARA'MAG n°7)

2/ Cara'Mag n°7 et n°8

À noter

Afin de permettre aux enseignants de préparer et de poursuivre le travail mené par Christelle Jean-Chevallier et Laetitia Houlier, la CARA a réalisé un livret pédagogique constitué de fiches détaillant les thèmes et contenus abordés lors des animations. Avec l'accord de l'Inspection Académique de Royan, ce livret intitulé «De la terre... à l'assiette» a été envoyé à l'ensemble des écoles primaires du territoire. Les animations choisies seront par la suite réalisées de décembre 2012 à juin 2013 dans les classes et sur les exploitations agricoles par des agriculteurs du territoire de la CARA.



Retour sur la Fête de l'énergie

Les 17, 18 et 21 octobre derniers, l'Espace Info Energie de la CARA a participé à la Fête nationale de l'Energie en étant présent sur trois marchés du territoire : Cozes, Etaules et Royan. Le conseiller énergie a échangé avec quarante propriétaires venus chercher des informations neutres et indépendantes sur les techniques d'économies d'énergie dans l'habitat (isolation, chauffage, énergies renouvelables, aides financières associées).

Trente enfants du Centre de loisirs de Cozes ont pu découvrir les isolants, les maquettes énergie renouvelable et jouer à un quiz «énergie».

La compagnie "Coyote minute" a assuré le spectacle durant ces trois jours.



Patrick Bonneau - Conseiller énergie

Ils en parlent

Nelly et José : «Nous faisons construire une maison BBC aux Mathes. Nous nous sommes donc déplacés au marché d'Etaules pour rencontrer le conseiller énergie de la CARA et avoir tous les renseignements dont nous avons besoin. C'est une très bonne initiative de l'Agglomération. En général, il faut aller à la pêche à l'information. Grâce à cette démarche, les conseils viennent à nous !».

MPROSHOP

Le remède
pour tous
les musiciens
«malheureux»

Brieuc Pernes (2^{ème} à gauche)
entouré de ses associés et
collaborateurs



Qui peut connaître les besoins des musiciens mieux que les musiciens eux-mêmes ? En créant la société Mproshop il y a 5 ans, Brieuc Pernes et Guillaume Radouan, deux aficionados, ont offert aux guitaristes et autres instrumentistes, un choix digne d'une caverne d'Ali baba. Avec ses 10 sites Internet spécialisés, Mproshop propose un panel d'instruments, de cordes et accessoires aussi pointu que complet.

Nouveauté !

Depuis le mois de mars dernier, Mproshop a diversifié son activité en lançant un site Internet «poissonsnageurs.com» dédié à la pêche grâce aux compétences de Gilles, un spécialiste de la marque "Rapala" (matériel de pêche sportive).

«Notre objectif ? Qu'il y ait le moins de guitaristes malheureux !», entame Brieuc Pernes, co-fondateur de la société Mproshop, composée aujourd'hui de 6 personnes : lui et Maïté, son épouse, Guillaume¹, Ghislain, Kévin et Julien. Plus gros vendeur de cordes de guitare en France, avec notamment plus de 1 700 références sur son site "cordesexpress.com", Mproshop a lancé il y a quelques années, un concept unique : les distributeurs automatiques de cordes de guitare. Installés dans les gares (comme à Royan), les studios d'enregistrement, les écoles de musique ou les Conservatoires, ces distributeurs promettent aux guitaristes en détresse un choix complet et surtout instantané !

LA VENTE EN LIGNE, UN MARCHÉ PORTEUR

Mproshop doit aussi son succès à ses 9 autres sites Internet tous dédiés à la musique : vente d'instruments, d'accessoires, etc. «En nous installant à Breuillet en 2005, nous avons fait le choix de vendre exclusivement sur le web», précise Brieuc. Un choix judicieux qui permet aujourd'hui à la société d'exporter, au départ de Breuillet, une gamme complète et pointue de produits dans toute l'Europe. «Nous vendons beaucoup dans les grandes villes, dans les DOM-TOM et aussi en Belgique, en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg... Nous allons bientôt poursuivre notre

développement vers l'Espagne, un pays où il existe un vrai potentiel».

CONSERVER LE CONTACT HUMAIN

Mproshop, 100 % virtuel ? «Les consommateurs achètent énormément sur Internet. Mais ils ont aussi envie de voir, toucher le matériel, d'être conseillés», note Brieuc. En 2012, la société, forte de son succès sur la toile, se lance dans l'ouverture d'un "Drum Shop" à Saintes, un magasin spécialisé dans la vente de batteries et accessoires. «C'est le plus beau choix de la Région !», sourit Brieuc. «Les clients viennent parfois de Bordeaux pour bénéficier des conseils de Julien, le vendeur et découvrir les produits. Ils ont la possibilité de bénéficier de la livraison et de l'installation de la batterie à domicile. Nous amenons le service au cœur du magasin et chez l'acheteur !», conclut-il.

Renseignements et contact :
<http://www.mproshop.com/>

Brieuc Pernes au salon PROUEMPOI

Le 16 octobre dernier, Brieuc Pernes, co-fondateur de la société Mproshop était l'invité spécial de la CARA lors du salon PROUEMPOI, «le salon pour vivre et travailler en province», qui s'est tenu à Paris. Brieuc Pernes a témoigné de son départ de la capitale et de son installation à Breuillet avec femme, enfants et associé, par choix d'une meilleure qualité de vie. Un pari réussi aussi bien sur le plan personnel que professionnel !

1/ Brieuc et Maïté Pernes ainsi que Guillaume Radouan sont tous trois associés.

Un goût d'Orient à Boutenac-Touvent

Sylvie Simonnot



Les rencontres sont-elles un hasard ? À en croire l'histoire de Sylvie Simonnot, il se pourrait bien qu'elles aient une influence décisive dans nos choix de vie. Un échange avec une safranière, la découverte du crocus, cette fleur venue du Moyen-Orient, la révélation d'un produit d'exception, le safran... Il y a trois ans, Sylvie, juriste de formation, a pris un virage à 360°C pour devenir safranière, un métier qu'elle exerce sur les coteaux de Gironde à Boutenac-Touvent.

«Safran de l'Estuaire». Le nom de l'entreprise est trouvé. Bientôt, Sylvie Simonnot va développer son activité pour vendre une épice d'exception, le safran, qu'elle produit elle-même depuis presque trois ans. *«Jusqu'à présent, j'ai pris le temps de découvrir en autodidacte cette épice, sa richesse technique et culturelle»*. Pour aller un peu plus loin et débiter la commercialisation du safran, Sylvie Simonnot a suivi une formation à la Chambre d'Agriculture de Saintes qui aide les porteurs de projet dans leur installation. *«Nous travaillons notamment au conditionnement du produit, à la réalisation des démarches relatives à la création d'entreprise»*, explique-t-elle.

UNE BONNE MAÎTRISE DU PRODUIT

A ses débuts, en 2010, Sylvie n'envisage pas de vendre le safran qu'elle produit. *«Je le proposais à la dégustation à des amis, à la famille. C'est une épice très appréciée mais méconnue. Par exemple, savez-vous qu'on peut la cuisiner avec des pâtes ou préparer du thé au safran ? Les gens connaissent peu le potentiel de cette épice et les aliments qui peuvent y être associés»*. Partant de ce constat, Sylvie apprend à cuisiner ce produit d'exception, découvre sa véritable odeur et toutes ses possibilités d'utilisation. *«Aujourd'hui, j'ai une bonne maîtrise du produit. Cela me pousse à le commercialiser»*. Pour ce faire, Sylvie a d'autres atouts de son côté. En France, la profession de safranier compte beaucoup de petits producteurs qui ne peuvent répondre à la demande des consommateurs. Un nouveau professionnel est donc toujours le bienvenu. *«Il y a 100 ans, la France était un des premiers producteurs de safran au monde. Aujourd'hui, cette culture a presque disparu de notre pays contrairement au Maghreb, à l'Iran, etc., où elle est encore très présente»*, regrette-t-elle. En contrepartie, la production sur l'Hexagone



est particulièrement exigeante en termes de qualité et d'éthique. «*Par exemple, je conditionne le safran en pistils pour préserver la pureté du produit*» précise Sylvie. Elle réalise également toute la production à la main.

LA DÉLICATESSE D'UN PARFUM ET D'UNE FLEUR

«*Le crocus sativus (qui donne le safran) est une fleur très délicate. Il n'a pas besoin d'apport dans la terre et n'est pas adapté à une culture intensive. Un peu de chaleur, une bonne exposition lumineuse et dans l'idéal, une terre argilo-calcaire suffisent à la production*», précise Sylvie. Au mois d'octobre dernier, ses crocus étaient en fleur. «*Durant la période de floraison, chaque matin est une surprise, je découvre mes fleurs sorties de terre dans la nuit. Le fil de ma journée découle de cette éclosion. Je peux parfois cueillir une centaine de fleurs ou 4000 au pic de la récolte, sachant qu'il faut environ 150 fleurs pour faire 1 gramme de safran*». En 2010, 4 000 bulbes de crocus poussaient sur les terres de Sylvie à Boutenac-Touvent. Aujourd'hui, il y a en a plus de 10 000... Une petite production prospère qui offre au «**Safran de l'Estuaire**» de beaux jours à venir.

Contact :

«Safran de l'Estuaire»

Sylvie SIMONNOT

Email : safran.estuaire@orange.fr

Tél. 06 86 51 52 27

Le saviez-vous ?

De septembre à fin novembre, les crocus sont en fleur. Puis, c'est la période de reproduction. L'été, le crocus est en état végétatif. Il hiberne jusqu'à la prochaine floraison.

Dès que la fleur est sortie de terre, Sylvie Simonnot procède à l'émondage. Elle coupe les pistils de chaque fleur, qui donneront le safran, pour les faire ensuite sécher au four à bois. Toutes ces étapes doivent être réalisées dans la même journée.





ÉCONOMIE & TERRITOIRE

Paroles d'Entrepreneur

Le 15 novembre dernier la CARA organisait, dans le cadre de sa compétence économique, sa 4^{ème} Journée de l'Entrepreneur au Palais des congrès de Royan. Rendez-vous incontournable de l'entrepreneuriat local, cette journée permet aux porteurs de projets de rencontrer en un même lieu tous les acteurs institutionnels et privés pouvant les accompagner dans leur création ou reprise d'entreprise. Si les partenaires ont tous répondu présents, les futurs chefs d'entreprise n'ont pas non plus manqué à l'appel ! Alors voici, en témoignages et en images, un retour sur cette édition 2012.

« Il y a un peu plus d'un an, j'ai décidé de prendre mon indépendance et de créer ma société de communication sur un concept innovant... »



Gratiën, 41 ans, Royan

« J'ai travaillé pendant plus de 10 ans comme cadre dans le secteur des loisirs et je suis installé à Royan depuis 2003. Il y a un peu plus d'un an, j'ai décidé de prendre mon indépendance et de créer ma société de communication sur un concept innovant. Je ne veux rien dévoiler pour l'instant, mais je suis certain que cette activité sera porteuse sur ce territoire et même au-delà. Un tel projet représente un investissement important tant sur le plan financier que personnel, j'ai donc profité de ces derniers mois pour bien le préparer notamment avec une formation de deux mois en comptabilité avec l'Espace Gestion présent sur ce salon. Aujourd'hui, je suis dans la dernière ligne droite ! Je dois démarrer en janvier prochain et à la fin du mois je présente mon projet devant le jury de la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre¹. Cette journée est donc importante, car je viens y chercher les dernières informations et conseils nécessaires à une présentation optimale. Tout est regroupé en un même lieu, banques, experts comptables, URSSAF... On perd moins de temps. Ce qui est également intéressant c'est que l'on peut rencontrer d'autres personnes dans notre situation et partager nos expériences... Enfin, en ce qui me concerne, cette journée m'a aussi permis de rencontrer de futurs clients... Une telle initiative allège le parcours du combattant de l'entrepreneur ! »

¹/ CARA'MAG n°6

« Ma passion c'est la cuisine et mon rêve serait d'avoir mon propre restaurant. »



Alexandrine, 34 ans, Aigre (Charente) et Gaspard 7 mois

« Je suis originaire de Royan, où vivent toujours mes parents mais j'habite en Charente. C'est ma maman qui m'a informée de cette journée en voyant les affiches en ville. Où je réside, nous n'avons pas ce type de manifestation, c'est pourquoi je suis là. J'étais éducatrice, mais mon contrat avec l'éducation nationale n'a pas été renouvelé après mon congé maternité... Ma passion c'est la cuisine et mon rêve serait d'avoir mon propre restaurant. Mais dans un premier temps je souhaite créer une société de traiteur à domicile et d'ici la fin du premier semestre 2013, il faut que ce soit lancé ! Ici, j'ai rencontré les bonnes personnes pour m'accompagner dans la réalisation de mon projet. J'ai pu avoir l'avis de professionnels et les conseils de banquiers mais aussi d'institutionnels qui m'ont présenté les aides auxquelles j'ai droit, c'est très intéressant, ça permet de se projeter plus facilement. Je pense que je vais appréhender plus sereinement les démarches restant à effectuer pour monter ma société. »



Jean-Marie Pouget

La filière équine, star de cette 4^{ème} journée de l'Entrepreneur !

En France, le cheval représente 68 700 emplois dont près de 41 000 emplois directs. Comme l'indique Pascal Ferchaud, Vice-président de la CARA en charge du Développement économique : « Il y a un potentiel intéressant à exploiter sur notre territoire déjà réputé pour les bonnes conditions de la pratique équine. » La CARA avait donc tout intérêt à mettre en lumière les métiers liés à ce secteur : sellier, dentiste équin, ostéopathe... Mais, comme le rappelle Jean-Marie Pouget, conseiller entreprise à la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime, la vraie problématique pour les personnes désireuses d'exercer ces professions est de lier sa passion du cheval à leur travail. « La plupart des visiteurs que j'ai rencontrés aujourd'hui veulent vivre avec le cheval avant de vivre du cheval ! Ils ont une certaine vision de leur vie, mais moins de leur entreprise. C'est pourquoi, je leur conseille de bien étudier leur projet et d'abord de trouver un site pour monter leur centre équestre avant d'entamer d'autres démarches. Ensuite, je pourrai les orienter et les conseiller techniquement. Nous sommes là pour « bousculer » un peu les porteurs de projets, les confronter à la réalité et les aider à concrétiser leur entreprise. »

Futur entrepreneur, retrouvez d'autres images, un film ainsi que les informations et contacts liés à l'entrepreneuriat sur le territoire de la CARA et cette journée sur www.agglo-royan.fr.

Combots d'Ansoine,

la CARA gestionnaire



Depuis le mois d'avril dernier, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est gestionnaire d'un nouveau site de près de 1 000 hectares sur le massif forestier des Combots d'Ansoine. Cette nouvelle mission contribue à l'entretien et la préservation de ce site naturel tout en assurant aux visiteurs un accueil de qualité et une présence, sur le terrain, des agents de la collectivité.

Les atouts environnementaux de notre territoire contribuent au développement touristique et à l'émergence d'activités économiques telles que l'aquaculture et la conchyliculture. C'est pourquoi, la CARA mène depuis plusieurs années, aux côtés de l'Office National des Forêts (ONF) et du Conservatoire du Littoral, une politique de sauvegarde et de valorisation de ce patrimoine naturel. A ce titre, une convention tripartite, signée entre ces trois acteurs, confie à la CARA la gestion de plus de 970 hectares sur le massif forestier des Combots d'Ansoine, propriété du Conservatoire du Littoral.

ENTREtenir LES SITES

Sur le terrain, le service Gestion des Espaces Naturels Sensibles de la CARA est à pied d'œuvre. «Nous assurons une présence journalière sur le site», explique Hugo Berland, responsable du service. Outre

Ils en parlent

«Depuis plusieurs années déjà, nous travaillons en collaboration avec le Conservatoire du Littoral et l'Office National des Forêts pour la gestion des massifs. Toutefois, cette convention tripartite était nécessaire car elle permet de fixer, de manière plus précise, le rôle et les missions de chacun. Pour notre service Gestion des Espaces Naturels Sensibles, c'est un confort supplémentaire. En effet, chaque année, les actions à mener seront déterminées et la ligne budgétaire correspondante arrêtée. Cette convention constitue donc une véritable valeur ajoutée pour la CARA et ses partenaires».

Jean-Pierre Tallieu, Président de la CARA

«Cette convention tripartite était doublement nécessaire. D'une part, elle offre une enveloppe budgétaire plus conséquente en mobilisant trois organismes. Ces moyens renforcés sont une vraie aubaine. Ils conjuguent parfaitement la réalisation de travaux avec la pérennité des actions. Sur des territoires fragiles tels que les Combots d'Ansoine, cette convention prend donc tout son sens. D'autre part, en réunissant trois acteurs sur un même site, de multiples compétences peuvent être croisées. Ainsi, l'ONF joue notamment un rôle de conseil en matière de gestion forestière (coupe des arbres...). La CARA, quant à elle, mettra en place les infrastructures indispensables à un accueil de qualité».

Guylaine Archevêque, Directrice de l'ONF

«Après l'incendie de 1976, le Conservatoire du Littoral est devenu propriétaire des Combots d'Ansoine. Ce massif constitue une grande "fenêtre" sur le littoral et un magnifique espace naturel. La fréquentation du site ne cessant d'augmenter notamment l'été, nous avons conclu un partenariat avec la CARA afin d'assurer un accueil de qualité et de protéger l'environnement. Vis-à-vis de l'État, le Conservatoire du Littoral est garant de cette protection et doit assurer les aménagements nécessaires. Afin de répondre à cette obligation, nous avons constitué un conseil de gestion composé de communes, de l'ONF, de la CARA, etc. La convention tripartite va dans le sens d'une protection, d'une mise en valeur et de l'optimisation des Combots d'Ansoine».

Bruno Toison, Directeur du Conservatoire du Littoral de Charente-Maritime

cette présence, la CARA est en charge de gérer et mettre en place des équipements d'accueil du public¹ et des mesures de protection de l'environnement. *«Nous faisons en sorte que les visiteurs utilisent les accès pour se rendre à la plage afin d'amoindrir les conséquences de la pression humaine sur le milieu naturel»*, précise Hugo Berland. En renforçant le travail partenarial et, par la même occasion, les moyens humains, financiers et techniques, cette convention vise à offrir au public un accueil de qualité. Ainsi, l'entretien (ramassage des déchets, balayage des parkings, des pistes cyclables, nettoyage des dunes...), la mise en valeur des sites et la sécurité (installation de signalétique sur les pistes cyclables, création de cheminements pour éviter l'accès aux dunes, missions de police, etc.) seront renforcés.

DES RÉSULTATS VISIBLES EN 2013

L'ONF, le Conservatoire du Littoral, propriétaire du site des Combots d'Ansoine, et la CARA ont établi un plan de gestion pluriannuel, détaillant les missions incombant à l'Agglomération jusqu'en 2018. *«La convention signée entre la CARA et ces deux partenaires prend effet dès maintenant»*, ajoute le responsable du service Gestion des Espaces Naturels Sensibles. *«Mais, sur le terrain, certains résultats ne seront visibles que la saison prochaine après quelques travaux. Les gardes de l'ONF et du Littoral seront présents pour faire de la prévention et faire respecter les réglementations. N'hésitez pas à aller à leur rencontre ! Ils seront le relais de la collectivité et les garants de la sécurité»*, conclut-il.



1/ Équipements d'accueil du public : aires de stationnement, chemins piétonniers, pistes cyclables, accès aux plages et ensemble de pistes.

Valorisation touristique de la forêt domaniale de La Coubre

Le 20 juillet dernier, l'Office National des Forêts (ONF) et la CARA ont signé une convention cadre pour 3 ans portant sur les projets de valorisation touristique de la forêt domaniale de La Coubre. Objectif : optimiser l'accueil du public grâce à un travail partenarial entre les deux structures. Quatre axes prioritaires ont ainsi été définis :

- créer, restaurer ou réorganiser les aménagements et les équipements ;
- entretenir les équipements touristiques, les abords et les voies d'accès ;
- fournir, mettre en place et entretenir les accès aux postes de surveillance des zones de baignade ;
- informer le public, communiquer (signalétique, sensibilisation à l'environnement, etc).

Un programme d'actions sera fixé annuellement. En premier lieu, la CARA a convenu avec l'ONF de contribuer au maintien de la propreté des secteurs pour l'accueil du public. D'autres missions seront à venir. À suivre...

Le mot de Guylaine Archevêque, Directrice de l'ONF

«Le massif de la Coubre appartient à l'Etat. L'Office National des Forêts (ONF) est gestionnaire du site. A ce titre, nous devons assurer un niveau d'accueil satisfaisant pour le public. La convention signée avec la CARA est novatrice puisqu'elle permet d'améliorer cet accueil et de mettre en place des outils d'informations à destination du public. La CARA constitue l'appui local dont nous avons besoin».

Accession à la propriété : la CARA modifie ses aides

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ajuste ses aides à l'accession à la propriété aux nouvelles modalités du prêt à taux zéro «plus» (PTZ+).

Pour pouvoir bénéficier des aides de la CARA, les revenus des ménages intéressés doivent correspondre à 75 % des revenus pris en compte pour l'attribution d'un PTZ+ définis par l'Etat.

L'aide à l'accession à la propriété de la CARA varie, ainsi, en fonction de la composition du ménage :

Nombre de personnes du ménage	Montant de l'aide
	2500 €
	3000 €
	3500 €
	4000 €
 et +	4500 €

Elle est accordée pour l'acquisition d'un logement neuf BBC.

Une taille maximale de parcelle est toujours à respecter :

- 500 m² pour les communes de La Tremblade, Arvert, Etaules, Les Mathes, Mornac-sur-Seudre, Chaillevette, L'Eguille-sur-Seudre, Saint-Augustin, Semussac, Meschers-sur-Gironde, Médis, Le Chay, Breuillet, Saint-Sulpice-de-Royan,
- 400 m² pour Royan, Saujon, Vaux-sur-Mer, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne,
- 600 m² pour Boutenac-Touvent, Cozes, Grézac, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Barzan, Brie-sous-Mortagne, Mortagne-sur-Gironde, Floirac, Arces-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde, Saint-Romain-sur-Gironde, Epargnes.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime (ADIL 17) peut vous renseigner sur toutes les caractéristiques du PTZ+ et notamment sur les conditions de ressources à respecter.

Contacts

CARA : Tél. 05 46 22 19 20

Service Habitat, aménagement et urbanisme

ADIL 17 : Tél. 05 46 34 41 36

Permanences de l'ADIL dans les locaux de la CARA les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois sur rendez-vous pris directement à l'ADIL.

Réduisez

vos factures d'énergie

Vous êtes propriétaire du logement que vous occupez. Vous envisagez d'y faire des travaux d'économie d'énergie (isolation de la toiture, changement de chaudière...). Vous pouvez bénéficier d'aides financières !

Le programme «Habiter mieux» de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) encourage la rénovation thermique des logements économes occupés par des propriétaires aux revenus modestes. Il permet de réaliser des travaux de rénovation thermique afin de chauffer votre logement dans de bonnes conditions, tout en diminuant vos factures d'énergie.

Conditions d'éligibilité au programme «Habiter mieux» vous devez répondre aux conditions suivantes :

- vous occupez un logement dont vous êtes propriétaire,
- vous ne dépassez pas un plafond de ressources établi en fonction de la composition de votre ménage (cf. tableau ci-contre),
- votre logement a plus de 15 ans à la date où vous déposez votre dossier,
- vous engagez des travaux permettant une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25 %,





- vous faites réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment,
- vous n'avez pas commencé les travaux avant le dépôt du dossier.

Nombre de personnes du ménage	Niveau de ressources
	11 614 €
	16 985 €
	20 428 €
	23 864 €
	27 316 €
Par  supplémentaire	+ 3 441 €

Conditions de ressources pour être éligible au programme «Habiter mieux» (votre revenu fiscal figurant sur votre avis d'imposition de l'année N-2, actuellement avis d'imposition 2010, doit être inférieur aux montants ci-dessus).

Le programme «Habiter mieux» se traduit concrètement par :

- une aide forfaitaire de 2 600 €, dont 500 € de la CARA, pour les propriétaires qui réalisent des travaux qui permettent un gain énergétique de 25 % minimum,
- un accompagnement personnalisé pour vous assister dans la réalisation des travaux. Le PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat) de Charente-Maritime est chargé de vous conseiller gratuitement tout au long de votre projet (évaluation énergétique du logement, conseils sur les travaux les plus efficaces à réaliser, assistance au montage du dossier de demande de subvention...).

L'aide forfaitaire «Habiter mieux» s'ajoute à la subvention «classique» délivrée par l'Anah (de 20 à 35 % du montant HT des travaux éligibles, plafonné à 20 000 €) et à celle du Conseil général de Charente-Maritime (15 % du montant HT des travaux éligibles, plafonné à 1 500 €). D'autres partenaires peuvent aussi vous aider à financer votre projet : CAF, MSA, caisses de retraite...

Renseignements

PACT de la Charente Maritime
Tél. 05 46 07 49 99
Permanence sans rendez-vous :
2^{ème} vendredi de chaque mois de
10h à 12h
Maison des Associations
61 bis Rue Paul Doumer 17200
Royan

CARA
Tél. 05 46 22 19 20
Service Habitat, Aménagement,
Urbanisme

Volet Inondations du SAGE Seudre¹ : vers une labellisation «PAPI»²

Paloma Mouillon



Martin en 1999, Xynthia en 2010, ces dernières années notre territoire n'a pas été épargné par les tempêtes et particulièrement le bassin de la Seudre. Aussi, suite au diagnostic établi dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Seudre, un volet inondations est en cours d'élaboration. Courant 2013, il sera soumis à une labellisation Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Paloma Mouillon, nouvelle chargée de mission au sein du Syndicat Mixte du SAGE Seudre nous explique pourquoi et comment.

Cara'Mag : En quoi consiste le volet inondations du SAGE Seudre ?

Paloma Mouillon : Le bassin de la Seudre présente des risques importants de submersions fluviales ou maritimes. Nous l'avons vu en 1999 avec Martin et avec Xynthia en 2010, mais aussi avec les inondations de 1982 et de 1994 (centennale et cinquanteale). Ainsi, il convient aujourd'hui de mettre en place un programme d'actions de prévention qui s'appliquera à l'ensemble du bassin et pas seulement aux communes situées sur le territoire de la CARA et ce afin d'être cohérent d'un point de vue hydraulique.

Cara'Mag : Pourquoi demander la labellisation PAPI ?

Paloma Mouillon : Cette labellisation, en plus d'offrir un cadre à nos actions et de leur donner un gage de qualité nous permettra de bénéficier du co-financement de l'Etat. C'est pourquoi, depuis septembre dernier, je travaille à un diagnostic approfondi afin de définir ensuite une stratégie locale et donc particulièrement adaptée aux enjeux identifiés sur le bassin de la Seudre.

Cara'Mag : Comment se déroule cette première étape de diagnostic ?

Paloma Mouillon : Le diagnostic est très important car tout le programme d'actions qui devra ensuite être validé pour obtenir la labellisation repose sur lui. Après avoir rencontré les communes concernées afin de caractériser les aléas, de recenser les enjeux, de comptabiliser et analyser les ouvrages de protection et les dispositifs (Plan de Prévention des Risques, SCOT, PLU, Plan Communal de Sauvegarde, etc.), une concertation avec les acteurs locaux et les services de l'Etat aura lieu. Enfin, il serait très intéressant de pouvoir obtenir des témoignages (photos, articles de presse...) concernant les différentes inondations subies par le bassin de la Seudre. Ces informations nous seraient très utiles afin d'être le plus précis possible dans nos futures propositions d'actions.

Appel à témoins

**Vous disposez de photos, écrits, des-
sins ou autres témoignages concer-
nant des inondations survenues sur les
communes des bords de la Seudre ?
Alors, n'hésitez pas à contacter
Paloma Mouillon au 05 46 22 19 20 ou
par mail p.mouillon@agglo-royan.fr**

Lexique

Submersion fluviale

inondation temporaire par de l'eau douce des terres qui ne sont pas submergées en temps normal. Elle se produit suite à d'importantes précipitations.

Submersion marine

inondation temporaire de la zone côtière par des eaux d'origine marine lors de conditions météorologiques (forte dépression et vent de mer) et océanographiques (houle, marée) très sévères.

Aléa

manifestation d'un phénomène naturel d'occurrence et d'intensité données.

Enjeu : ensemble des personnes et des biens susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel.

Risque majeur

conséquence d'un aléa d'origine naturelle ou humaine, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionnant des dégâts importants et dépassant les capacités de réaction des instances directement concernées.

Vulnérabilité

exprime et mesure le niveau de conséquences prévisibles de l'aléa sur les enjeux. Différentes actions peuvent la réduire en atténuant l'intensité de certains aléas ou en limitant les dommages sur les enjeux.

¹ SAGE Seudre : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Seudre (Cara'Mag n° 8, p.20/21)

² PAPI : Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (Cara'Mag n° 6 p.28)



MAGAZINE

Marchés et Animations de Noël

Royan

10/12/12 – 31/12/12

Village de Noël – Place Charles de Gaulle

22/12/12

Arrivée du Père Noël au Village de Noël à 16h
suivie de nombreuses animations

31/12/12

Dîner-spectacle de la Saint-Sylvestre

Music-Hall Légende

Atlantic Restaurant – Esplanade de Pontailiac

La Tremblade

19/12/12 au 29/12/12

Marché de Noël

23/12/12

Spectacle jeune public – Barbamousse

31/12/12

Réveillon de la Saint-Sylvestre

Saint-Palais-sur-Mer

23/12/12

Marché de Noël en centre-ville

Saujon

31/12/12

Réveillon de la Saint-Sylvestre – La Salicorne

L'Eguille-sur-Seudre

31/12/12

Réveillon de la Saint-Sylvestre – salle des Fêtes

Breuillet

18/12/12

Marché de Noël – place de la Poste

CARA'MAG récompensé !

Le 19 octobre dernier, lors du 5^{ème} Carrefour des Communes à Saintes, CARA'MAG s'est vu décerner le prix du meilleur magazine des intercommunalités de Charente-Maritime ! C'est Didier Quentin, Vice-président de la CARA, accompagné du service Communication qui a reçu le précieux trophée au nom de la CARA et de son président Jean-Pierre Tallieu. L'objectif de ce concours, organisé cette année encore par l'Association des Maires de Charente-Maritime en partenariat avec Le Groupe LA POSTE, consiste à mettre en valeur les journaux territoriaux, auxquels élus et administrés sont fortement attachés. Le palmarès est arrêté par un jury composé de professionnels à même d'apprécier les qualités de fond et de forme des publications qui lui sont soumises. Les critères de jugement mis en œuvre portent sur la qualité visuelle du journal (attractivité de la couverture, agencement général des pages, facilité à lire les textes publiés, qualité des illustrations graphiques et/ou photographiques), le respect des règles d'écriture (architecture des rubriques, titrages, chapeaux, sommaires, qualité rédactionnelle des articles, intérêt des articles traités), l'efficacité dans la présentation de la collectivité (activité des élus, actualité et vie de la collectivité).

Les catégories de participations sont les suivantes :

- Catégorie intercommunalités
- Communes jusqu'à 1 000 habitants
- Communes catégorie de 1 001 à 2 500 habitants
- Communes de 2 501 à 5 000 habitants
- Communes de plus de 5 001 habitants

Une belle récompense pour la CARA qui à travers son magazine souhaite rester au plus proche de ses habitants.

Vous ne recevez pas régulièrement le CARA'MAG' ?

☒ Contactez-nous par courrier ou par email

Vous possédez une résidence secondaire sur le territoire et souhaitez recevoir notre magazine à votre domicile principal, merci de nous retourner ce coupon rempli à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique - Service Communication
107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
contact@agglo-royan.fr

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Retrouvez également le CARA'MAG' en ligne sur
www.agglo-royan.fr

Adoptez-les



DIDO (Golden retriever), né en 2002

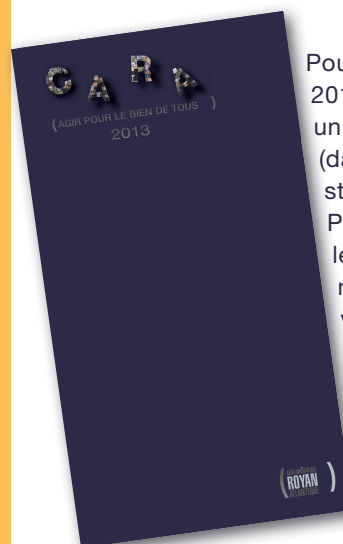
Ginette, née en 2012

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge. Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Contact : Le refuge des amis des bêtes - 13 rue du Chenil - 17600 MÉDIS
Tél. 05 46 05 47 45

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)

À votre agenda 2013



Pour ne rien oublier en 2013, la C.A.R.A. vous offre un agenda de poche (dans la limite des stocks disponibles). Pratique et rassemblant les informations et numéros utiles, il vous accompagnera tout au long de l'année. Il est d'ores et déjà disponible à l'accueil de la C.A.R.A, sur demande écrite au Service Communication ou par mail : contact@agglo-royan.fr

Le Plan de Déplacements Urbains

Krabi ne sait pas encore bien parler notre langue.
Traduis son message à Ulysse.



MAIS !? JE NE COMPRENDS PAS !
C'EST QUOI LE PROBLÈME ?



ET PUIS ZUT !!
ME PARLE PAS
SI TU VEUX !



TOUTE FACON,
Y'AVAIT COMME
UN FROID
ENTRE NOUS !



SANS LUI, ÇA N'EXISTERAIT PAS SANS VOUS, ÇA N'EXISTERAIT PLUS.

En octobre 1985, Coluche eut l'idée de lancer un appel à toutes les bonnes volontés pour distribuer des repas aux plus démunis. Les Restos du Cœur étaient nés. Sans cet artiste, et sa persévérance qui l'a amené à plaider cette cause devant le Parlement Européen, les Restos n'existeraient pas.

Depuis, des dizaines de milliers de bénévoles participent chaque année à ce grand élan de générosité



qui a permis en 2010/2011 de servir plus de 109 millions de repas et de faire face à une hausse constante du nombre d'inscrits, tout en amplifiant les actions d'insertion.

Aujourd'hui, Coluche n'est plus là mais l'idée de lutter contre l'exclusion en donnant nourriture, chaleur et réconfort est plus que jamais d'actualité. Il est de notre responsabilité de la faire vivre.

**Envoyez vos dons aux Restos du Cœur 75515 Paris Cedex 15
ou www.restosducoeur.org**



Les Restos du Cœur remercient vivement ce titre de presse de s'associer à leur action en leur offrant cet espace.